

ALGÉRIE - UE

VERS UN NOUVEAU LOGICIEL DIPLOMATIQUE

Page 3

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8485 MERCREDI 6 MAI 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Santé et Sécurité sociale en première ligne

Page 2

JUSTICE CONSTITUTIONNELLE

LE NOUVEAU PILIER DES LIBERTÉS

En ouvrant le 3e colloque international sur la protection des droits, le président Abdelmadjid Tebboune a réitéré sa volonté de bâtir une Algérie où la Loi fondamentale prime toute autre considération. Un plaidoyer pour une justice indépendante, garante ultime des libertés individuelles et collectives. Page 2



LE "MADE IN ALGERIA" À LA CONQUÊTE DE LA MAURITANIE

Succès commercial à Nouakchott

Page 5

CHINE - AFRIQUE

Le grand saut vers le libre-échange

Page 7

L'ÉPOPÉE DE L'ÉTOILE NORD-AFRICAINE

De l'exil à l'Indépendance

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Infrastructures, santé publique et sécurité sociale au menu

LE PREMIER ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée à l'examen de plusieurs dossiers stratégiques touchant aux infrastructures, à la transformation numérique, à la santé publique et au système de protection sociale. C'est ce qu'a indiqué un communiqué des services du premier ministre.

Le gouvernement a, d'abord, poursuivi l'examen d'un projet de décret exécutif fixant les modalités et conditions d'homologation des produits de construction, d'entretien et d'exploitation des infrastructures routières, autoroutières, aéroportuaires, maritimes et ferroviaires. « Pour rappel, ce projet de texte fixe les normes techniques des produits utilisés dans le cadre de la réalisation des travaux publics et met en place un référentiel dans le but de garantir la qualité et la sécurité des infrastructures de base », a-t-on précisé dans le communiqué.

Ensuite, le gouvernement a pris connaissance d'une communication consacrée au projet national de référence d'adressage ainsi qu'à ses retombées socio-économiques à l'horizon 2030. « Ce projet s'inscrit dans le cadre des directives du Président de la République et des efforts de l'État visant à moderniser les services publics et à consolider la transformation numérique », a indiqué la même source, ajoutant qu'« il constitue également un outil stratégique permettant de réorganiser les espaces urbains, d'améliorer la qualité des services publics et de favoriser la transition vers une gouvernance intelligente fondée sur les données ».

Dans le cadre du suivi de la situation sanitaire globale, le gouvernement a pris connaissance d'une communication portant sur la situation épidémiologique des maladies transmissibles à déclaration obligatoire, tant au niveau national qu'international, ainsi que sur les mesures mises en œuvre pour renforcer les dispositifs de prévention et de riposte.

Selon le communiqué, les maladies transmissibles continuent de constituer un défi majeur pour le système national de santé, appelant au renforcement des capacités de détection précoce et à la digitalisation des systèmes de remontée de l'information, de même qu'à une coordination intersectorielle accrue et à une meilleure résilience face aux risques épidémiques.

En définitive, le gouvernement a pris connaissance d'une communication relative au financement du système national de sécurité sociale, en examinant, la situation financière les caisses de sécurité sociale et de retraite, à l'aune de l'évolution des données démographiques et du rythme de progression des dépenses. « A cet effet, il a été relevé la nécessité d'établir un plan d'action global à même de garantir l'efficacité du système de protection sociale, sa pérennité et son impact sur l'inclusion sociale », a conclu la même source.

Khalil A.

JUSTICE CONSTITUTIONNELLE ET GARANTIES DÉMOCRATIQUES

Tebboune place la Constitution au sommet de l'Etat de droit

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, hier, l'engagement de l'Algérie à bâtir un Etat de droit fondé sur la primauté absolue de la Constitution, mettant en avant l'importance d'une justice constitutionnelle forte et indépendante, à l'occasion de l'ouverture du troisième colloque international sur le rôle du contrôle constitutionnel dans la protection des droits et libertés.

Le président Tebboune a déclaré que « l'organisation de ce colloque est un renouvellement de l'engagement que nous avons pris devant le peuple algérien de bâtir un Etat de droit fondé sur la souveraineté absolue de la Constitution et la suprématie de ses dispositions dans la protection des droits et des libertés », dans un message lu en son nom par Leila Aslaoui, présidente de la Cour constitutionnelle.

Le chef de l'Etat a ajouté que cet objectif s'attelle à « édifier un Etat où nul n'est lésé et où la protection des droits fondamentaux constitue une doctrine ancrée dans l'action de toutes les institutions », soulignant que cet engagement s'inscrit dans la continuité de l'esprit de la Proclamation du 1er novembre 1954, texte fondateur de l'Etat algérien moderne, dont les principes continuent d'inspirer les réformes actuelles.

En outre, le président Tebboune a mis en avant les réformes engagées depuis la révision constitutionnelle de 2020, affirmant que « nous avons fait de la Cour constitutionnelle un pilier de la stabilité institutionnelle et le socle d'une véritable pratique démocratique ». Il a également souligné le caractère évolutif de la Constitution, précisant que « les ajustements récents visent à corriger les insuffisances révélées par la pratique et à garantir une meilleure adéquation avec les attentes de la société ».

Par ailleurs, le chef de l'Etat a relevé que le contrôle constitutionnel ne doit pas être perçu comme un simple mécanisme technique, mais comme « une garantie essentielle destinée à renforcer la confiance des citoyens dans les lois de la République ». Il a rappelé, à ce titre, l'importance du mécanisme de l'exception d'inconstitutionnalité, qui permet aux citoyens d'accéder plus facilement à la justice constitutionnelle.

Le président de la République a également souligné que l'édification de « l'Algérie nouvelle et victorieuse » passe nécessairement par une justice constitutionnelle indépendante, efficace et respectée, capable de prévenir tout dépassement et de préserver la primauté de la Constitution ainsi que les libertés individuelles et collectives.



Un Etat de droit fondé sur la primauté de la Constitution.

En conclusion de son message, le Président a réaffirmé l'attachement de l'Algérie aux valeurs universelles des droits humains, déclarant que « la protection et la promotion des droits et libertés sont des valeurs communes qui nécessitent aujourd'hui une coopération internationale renforcée ».

Annonçant l'ouverture officielle des travaux, le président de la République a exprimé l'espoir que ce colloque aboutisse à des recommandations concrètes au service de la justice constitutionnelle et de l'Etat de droit.

Organisé par la Cour constitutionnelle en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement, ce troisième colloque international, qui se tient sur deux jours, a réuni de hauts responsables judiciaires, dont le premier président de la Cour suprême, Tahar Mamouni, ainsi que des présidents et membres de juridictions constitutionnelles et suprêmes venus d'Espagne, de Belgique, d'Egypte, de Mauritanie et de Namibie, en plus d'experts issus des Pays-Bas et d'Irlande. Des spécialistes algériens du droit constitutionnel prennent également part aux travaux. L'un des principaux objectifs de cette rencontre est d'analyser en profondeur le système de contrôle constitutionnel et de tirer profit des expériences comparées avec les autres pays afin de renforcer l'indépendance et l'efficacité de la justice constitutionnelle, au service de la protection des droits et libertés, ont indiqué les organisateurs.

Dans cette perspective , les travaux du colloque se sont articulés autour de trois grands axes complémentaires, portant, d'une part, sur la place des droits et libertés dans les constitutions et les instruments internationaux ainsi que dans les modèles comparés, et d'autre part, sur les mécanismes de contrôle de constitutionnalité des lois et leur rôle dans la protection des droits, et enfin sur les modalités d'accès des citoyens à la justice constitutionnelle à travers les garanties et dispositifs existants. Des thématiques qui contribuent à engager une réflexion approfondie sur le rôle du juge constitutionnel, tant en Algérie que dans les autres systèmes juridiques, dans la préservation des droits fondamentaux et des libertés publiques.

Pour rappel, ce troisième colloque s'inscrit dans la continuité de l'édition précédente organisée en novembre 2025, qui avait porté sur le droit des individus à saisir la justice constitutionnelle. La rencontre actuelle élargit le champ de réflexion en abordant plus globalement le rôle du contrôle constitutionnel dans la protection des droits et libertés, aussi bien au niveau national que régional.

Sihem Bounabi

CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES DE LA COMMUNAUTÉ NATIONALE À L'ÉTRANGER

Les détails de l'ANIE

L'AUTORITÉ nationale indépendante des élections (ANIE) a levé le voile sur l'organisation relative à la circonscription électorale de la communauté nationale établie à l'étranger, ainsi que sur le nombre de sièges à pourvoir à l'Assemblée populaire nationale (APN).

«Conformément aux dispositions de l'ordonnance n°21-01 du 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, notamment son article 191, et en application des dispositions de la loi n° 26-07 du 8 avril 2026 fixant les circonscriptions électorales et le nombre de sièges à pourvoir au Parlement, notamment son article 4, l'organisation de la circonscription électorale de la communauté nationale établie à l'étranger et le nombre de sièges à pourvoir à l'APN sont définis en vertu du décret exécutif n 26-165 du 3 mai 2026», lit-on dans un communiqué. Cette organisation comprend huit zones géographiques couvrant l'ensemble des circonscriptions diplomatiques et/ou consulaires, ainsi que les lieux de dépôt des candidatures auprès des coordinateurs de l'ANIE au niveau des consulats d'Algérie en France (Paris, Lille et Marseille), et des ambassades d'Algérie à Tunis (Tunisie), à Washington (Etats-Unis), à Doha (Qatar), à Bruxelles (Belgique) et à Madrid (Espagne).

Le nombre de sièges à pourvoir au Parlement s'élève, selon le communiqué de l'ANIE, à 12 sièges répartis sur huit zones géographiques.

S. N.

ATTAF REÇOIT LA COMMISSAIRE DE L'UE CHARGÉE DE LA MÉDITERRANÉE

L'heure du réajustement des relations

L'Algérie poursuit sa stratégie de consolidation de son rôle pivot sur la scène régionale et internationale. Avec l'Union européenne, Alger assume un statut de partenaire incontournable dans plusieurs secteurs, exprimant une volonté politique claire pour insuffler davantage de dynamisme, de fluidité et d'équilibre dans les rapports entre les deux parties.

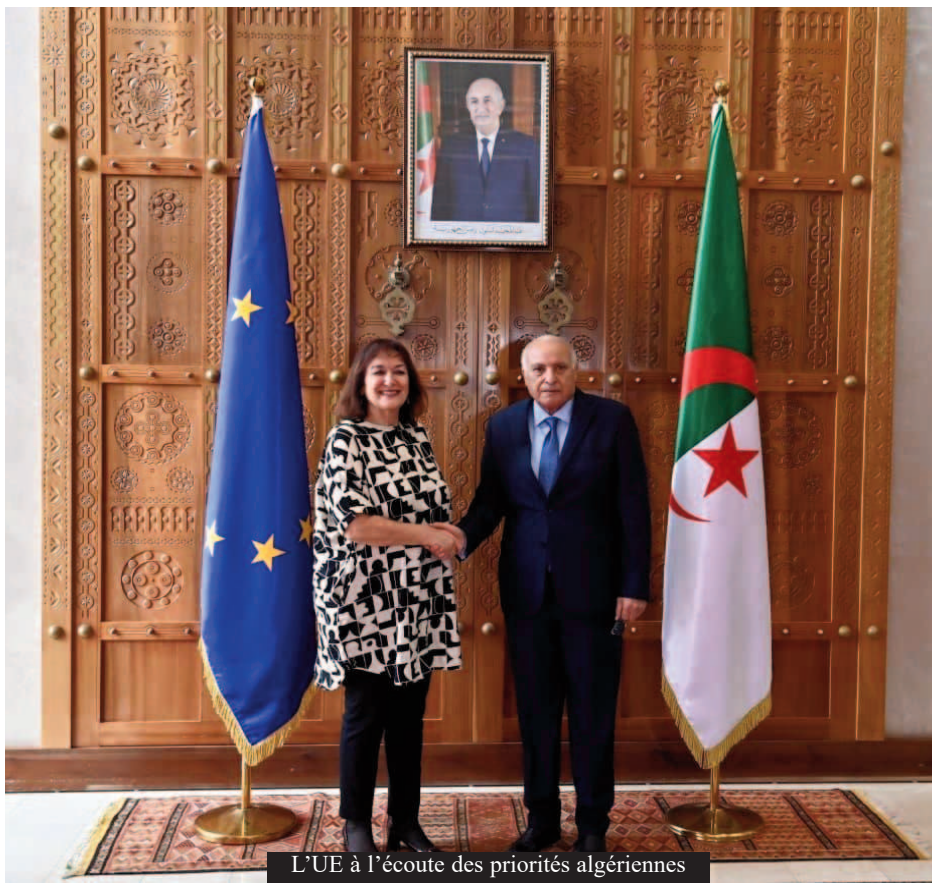
Ces relations sont déjà structurées par un accord d'association (en vigueur depuis 2005), dont Alger demande la révision en raison du développement croissant du pays et des progrès réalisés dans les domaines industriel et agricole. Cet accord d'association était surtout concentré sur un partenariat stratégique énergétique, car l'Algérie a démontré qu'elle est un fournisseur fiable et sûr de gaz naturel, assurant la sécurité énergétique de l'Europe malgré les tensions géopolitiques et économiques.

Toutefois, des déséquilibres commerciaux ont surgi au fil des années au détriment de l'Algérie, qui demeurait le premier partenaire commercial de l'UE, d'où cette volonté de l'Etat algérien de revoir les dispositifs de cet accord. Pour les experts algériens, cet accord favorise, d'une manière exagérée, l'Europe et entrave la stratégie de diversification de l'économie algérienne. Ainsi, l'UE a engagé des procédures d'arbitrage, accusant le gouvernement algérien d'imposer des restrictions à l'importation sur des produits européens, qu'elle juge contraire ou incompatibles avec certaines clauses de l'accord d'association.

Le contentieux pèse lourd sur la balance commerciale et des négociations et autres consultations, qui s'annoncent difficiles et ardues entre les deux parties ont été engagées depuis quelque temps.

Avec le lancement du « Pacte de la Méditerranée » en octobre 2025, l'Union européenne cherche à renforcer le partenariat via une approche axée sur la stabilité et le développement, notamment avec les pays de la rive Sud, englobant aussi bien les enjeux de la coopération économique que ceux de la sécurité régionale, de la migration clandestine et de la lutte contre le terrorisme.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la visite à Alger de la commissaire européenne chargée de la Méditerranée, Dubravka Šuica. Après ses entretiens avec le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, durant lesquels ce dernier a lancé un appel clair aux entreprises européennes pour investir massivement dans le marché algérien des hydrocarbures, la commissaire de l'UE a été reçue par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf.



L'UE à l'écoute des priorités algériennes

Selon un communiqué du ministère, cette rencontre a permis de procéder à une évaluation globale des différentes dimensions du partenariat entre l'Algérie et l'Union européenne. Les deux parties ont également examiné les moyens de lui insuffler davantage de dynamisme, de fluidité et d'équilibre, conformément aux objectifs du « Pacte pour la Méditerranée ».

Les discussions ont notamment porté sur plusieurs secteurs clés, dont l'investissement, le commerce, l'énergie, l'économie verte, l'enseignement supérieur ainsi que la mobilité des personnes.

La rencontre a également été l'occasion d'aborder les défis actuels de développement et de sécurité dans la région méditerranéenne. Les deux parties ont souligné l'importance de renforcer la coordination commune afin de garantir des réponses efficaces et durables face à ces enjeux.

Hachemi B.

COLLOQUE DU MDN

L'enjeu de la durabilité de l'eau face au changement climatique

LE SECRÉTAIRE général du ministère de la Défense nationale (MDN), le Général-major Mohamed Salah Benbicha a supervisé, hier, au Cercle national de l'Armée à Beni Messous, en 1re Région militaire, les travaux d'un Colloque international intitulé « Durabilité de l'eau et de l'environnement face au changement climatique », indique un communiqué du ministère.

Dans son allocution d'ouverture, il a prononcé une allocution dans laquelle il a mis en avant les objectifs de l'organisation de cette importante manifestation, affirmant être convaincu que ce colloque scientifique international sera couronné par l'adoption de recommandations et de propositions, à même de « renforcer la coopération et la coordination entre l'ensemble des secteurs », tout en associant la société civile et le citoyen, et ce, dans le cadre d'une vision prospective et d'une gouvernance intégrée et efficiente des ressources hydriques.

« Ce sont là des efforts qui permettront de relever les défis actuels et futurs, tout en consolidant la sécurité hydrique de notre pays et sa souveraineté nationale », a-t-il ajouté. Durant ce colloque international, des conférences ont été présentées par des chercheurs et experts spécialisés, portant sur les divers volets liés à plusieurs thèmes, dont « l'analyse des impacts multidimensionnels des changements climatiques sur les ressources hydriques, ainsi que la gestion durable de l'eau ».

A cette occasion, des projets innovants dans le domaine de la gestion et la préservation des ressources hydriques ont été exposés par des cadres relevant de différentes structures de l'ANP.

Il y a lieu de noter que la cérémonie d'ouverture a vu la participation du conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires liées à la sécurité et à la défense, le Directeur général de l'Institut national des études stratégiques globales, des Chefs des départements et directeurs centraux du ministère de la Défense nationale et de l'Etat-major de l'Armée nationale populaire, ainsi que des hauts cadres de l'Etat, et des professeurs et experts nationaux et étrangers.

M. B.

Le partenariat énergétique, renforcé

LE MINISTRE d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a appelé les entreprises européennes à renforcer leur présence sur le marché algérien, à travers des partenariats et des investissements dans le secteur des hydrocarbures, mettant en avant le climat d'investissement attractif qu'offre l'Algérie.

Cet appel a été lancé à l'occasion de la visite de travail de deux jours qu'a effectuée la commissaire européenne chargée de la Méditerranée, Dubravka Šuica, reçue lundi par le ministre des Hydrocarbures au siège de son département ministériel.

Lors de cette rencontre, qui s'est tenue en présence de cadres du ministère et de l'ambassadeur de l'Union européenne en Algérie, M. Arkab a mis en avant le fait que « l'Algérie a mis en place un climat d'investissement favorable, soutenu par des réformes juridiques et réglementaires garantissant la transparence et simplifiant les procédures, permettant ainsi l'établissement de partenariats stratégiques durables », a indiqué le ministère dans un communiqué. Il a, dans ce sens, présenté les réformes structurelles engagées par l'Algérie dans le secteur des hydrocarbures, mettant en exergue que « le nouveau cadre juridique offre un environnement d'investissement plus attractif et flexible, favorisant les opportunités de partenariat avec les acteurs internationaux ». Il a, dans ce contexte, réaffirmé la position de l'Algérie en tant que fournisseur énergétique fiable, notamment en matière de gaz naturel, ainsi que son engagement à honorer ses obligations envers ses partenaires.

Les deux parties ont, en outre, passé en revue l'état et les perspectives des relations bilatérales entre l'Algérie et l'Union européenne, ainsi que les moyens de les renforcer dans le cadre du dialogue stratégique entre les deux partenaires, notamment dans le domaine des hydrocarbures. Il a été question, selon la même source, « de renforcer l'échange d'expertises et d'organiser des réunions techniques régulières entre experts, afin de consolider la compréhension commune des questions d'intérêt mutuel ».

POURSUIVRE LA MOBILISATION DES INVESTISSEMENTS

La rencontre a également permis de faire le point sur les progrès réalisés dans la coopération énergétique entre les deux parties, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement de l'Europe en gaz naturel et le développement des gisements en vue d'accroître les capacités de production. Les discussions ont, en outre, porté sur les perspectives d'élargissement de la coopération à des domaines liés aux technologies modernes, en particulier celles visant à réduire les émissions de carbone, à développer des projets de captage et de stockage du carbone, ainsi qu'à renforcer les efforts conjoints en matière de protection de l'environnement et de transition énergétique.

Le ministre des Hydrocarbures a, par ailleurs, affirmé que la coopération dans le secteur des hydrocarbures constitue un pilier essentiel du partenariat entre l'Algérie et l'Union européenne, « en raison de son rôle central dans le soutien à la stabilité économique et la garantie de la sécurité des approvisionnements énergétiques ». Il a également indiqué que ce partenariat nécessite la poursuite de la mobilisation des investissements, notamment dans les domaines de l'exploration, de la production et du développement des infrastructures de l'industrie pétrolière et gazière, telles que le raffinage et la pétrochimie.

De son côté, la commissaire européenne s'est félicitée du niveau du dialogue stratégique existant entre l'Algérie et l'Union européenne dans le domaine de l'énergie, saluant la qualité des relations bilatérales et « l'intérêt croissant des entreprises européennes pour le marché algérien ». Elle a également salué le rôle important joué par l'Algérie en tant que « partenaire fiable » dans le renforcement de la sécurité énergétique européenne, tout en affirmant la volonté de l'Union européenne d'élargir les domaines de coopération avec l'Algérie, notamment dans des secteurs d'intérêt commun.

Dubravka Šuica a, par ailleurs, présenté les grandes lignes du nouveau « Pacte pour la Méditerranée », lancé par la Commission européenne en octobre 2025. La responsable européenne a également rencontré le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal.

Lilia A. A.



HYDROCARBURES

Sonatrach signe deux importants accords

LE GROUPE Sonatrach a procédé, hier à Alger, à la signature de deux accords portant sur le développement du champ de Hassi Bir Rekaiz, dans le bassin de Berkine (Ouargla et El Oued), et l'exportation de produits pétroliers vers l'Egypte. Le premier accord concerne un contrat d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction (EPC) entre Sonatrach et la compagnie thaïlandaise PTTEP, partenaires dans l'exploitation du champ de Hassi Bir Rekaiz, dans le bassin de Berkine (Ouargla et El Oued), et le consortium composé de la société égyptienne Petrojet et de la société italienne Arkad, en vue du développement de ce champ. Le montant de ce contrat s'élève à plus d'un milliard de dollars, selon les données fournies lors de la cérémonie de signature. Le deuxième accord concerne un mémorandum d'entente entre Sonatrach et la Compagnie pétrolière nationale égyptienne EGPC, en prélude à la conclusion de contrats de vente de pétrole et de produits pétroliers par Sonatrach à la partie égyptienne. La cérémonie de signature a été coprésidée par le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et le ministre égyptien du Pétrole et des Ressources minérales, Karim Ibrahim Ali Badawi, en présence du PDG du groupe Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, du président du Conseil d'administration de Petrojet, Waleed Lotfy, et du PDG de l'EGPC, Salah El-Din Abdel Kerim.

M. B.

Le ministre égyptien du Pétrole reçu par Arkab

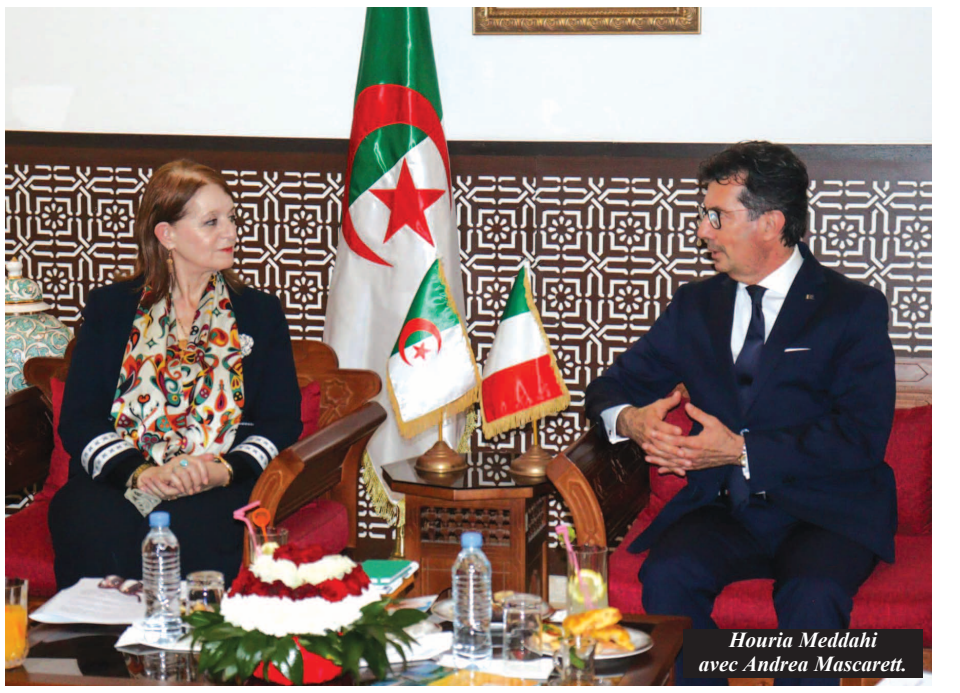
LE MINISTRE du Pétrole et des Ressources minérales de la République arabe d'Egypte, Karim Ibrahim Ali Badaoui, effectue, depuis hier, une visite de travail en Algérie, à l'invitation du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a indiqué un communiqué du ministère. Le ministre égyptien est accompagné d'une importante délégation comprenant le directeur général de la Compagnie générale égyptienne du pétrole (EGPC), Salah El-Din Abdel Kerim, le président-directeur général (PDG) de la société PETROJET, Waleed Lotfy, ainsi que de cadres du ministère égyptien du Pétrole et des Ressources minérales. Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement et de la dynamisation de la coopération bilatérale entre l'Algérie et l'Egypte dans le domaine des hydrocarbures. Elle tend à examiner les voies de développement du partenariat entre le groupe Sonatrach et les entreprises égyptiennes, et à explorer de nouvelles opportunités de coopération et d'investissement, notamment dans les secteurs du pétrole et du gaz. Au programme de la cette visite la signature de plusieurs accords entre les deux parties, de nature à consolider le partenariat bilatéral et à ouvrir de larges perspectives de coopération dans des domaines d'intérêt commun.

S. N.

ALGÉRIE – ITALIE

Volonté commune de booster les échanges touristiques

Impulser un nouvel élan au secteur du tourisme entre l'Algérie et l'Italie a été le thème central entre la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, et le président du groupe d'amitié parlementaire algéo-italien Andrea Mascaretti, en visite en Algérie à la tête d'une délégation. A cette occasion, les deux parties ont insisté sur le fait de devoir hisser le niveau de la coopération bilatérale touristique à la hauteur des liens entre les deux pays. C'est ce qu'a indiqué, hier, le ministère du tourisme dans un communiqué.



Houria Meddahi avec Andrea Mascarett.

En prélude à son intervention, Houria Meddahi a mis en avant la volonté de booster la coopération bilatérale avec le partenaire italien et d'intensifier les efforts, dans l'optique de promouvoir le secteur touristique en Algérie s'inscrit, bel et bien, dans «le cadre du rapprochement notable entre les deux pays amis et de la profondeur des relations qui les unissent».

Dans ce sillage, la ministre a fait état des pistes tendant à fortifier la coopération bilatérale, en insistant sur l'intérêt de s'appuyer sur l'expertise italienne, en particulier dans l'innovation au service du marketing touristique, la formation dans le secteur, en sus du développement des compétences des artisans algériens en marketing numérique et en techniques de vente.

Houria Meddahi a, par ailleurs, exposé la stratégie adoptée pour le développement du secteur, en cohérence avec la vision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, axée, a-t-elle expliqué, sur «la promotion du tourisme en tant que levier majeur du développement et de la diversification de l'économie nationale».

Selon ses déclarations, cette vision consiste d'ailleurs à préserver le patrimoine culturel de l'Algérie, reflet de l'histoire de la civilisation humaine, de même que son riche héritage civilisationnel, qui en fait «une destination touristique privilégiée, unique et authentique, surtout grâce à son legs matériel inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO». La responsable n'a pas manqué de mentionner que les mécanismes de stimulation des investissements touristiques italiens en Algérie, dans les secteurs hôtelier et des villages touristiques, peuvent s'appuyer sur les opportunités et les facilitations offertes par la loi algérienne sur l'investissement.

De son côté, Andrea Mascaretti a exprimé la volonté du groupe parlementaire Italie-Algérie de se coordonner avec les instances officielles italiennes, afin de mettre en chantier un cadre de coopération dans le domaine du tourisme en Algérie, avec les opérateurs touristiques, les agences de voyages ainsi que les acteurs de l'investissement dans le secteur. Il convient de noter que l'entrevue s'est déroulée en présence du président du groupe d'amitié parlementaire Algérie–Italie, Kamel Laouissat, de représentants des organismes sous tutelle, en plus du chargé d'affaires de l'ambassade d'Italie en Algérie, ainsi que de cadres ministériels du secteur. Au terme de la rencontre, les deux parties ont mis l'accent sur l'importance de favoriser une présence accrue de l'Algérie dans les manifestations touristiques en Italie, et vice versa, la participation de l'Italie aux grands rendez-vous touristiques en Algérie.

Khalil Aouir

COOPERATION ENVIRONNEMENTALE ALGÉRO-ITALIENNE

Un mémorandum d'entente en préparation

COMPTE tenu de la volonté conjointe affichée entre l'Algérie et l'Italie de booster leur partenariat sur plusieurs fronts, les deux pays s'orientent vers la signature prochaine d'un mémorandum d'entente, avec pour effet de dynamiser leur coopération dans le domaine environnemental, sous l'impulsion du ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie et du groupe d'amitié parlementaire algéro-italien.

L'annonce de la prochaine signature de ce mémorandum d'entente a été faite par la ministre de l'Environnement, Kaoutar Krikou, à l'issue d'une audience accordée au siège du ministère à une délégation du groupe d'amitié parlementaire Italie-Algérie, conduite par son président, Andrea Mascaretti. A cette occasion, Kaoutar Krikou a fait savoir que «cette réunion constitue une opportunité pour présenter les principaux projets stratégiques engagés par l'Algérie» dans le secteur, selon un communiqué de son ministère rendu public lundi soir.

A ce titre, la ministre a mis en exergue les initiatives lancées conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en particulier dans le domaine du dessalement de l'eau de mer.

La ministre a aussi indiqué que les entretiens ont porté sur le projet du Barrage vert et sa réhabilitation en fonction d'une nouvelle approche économique, qui repose sur l'intégration des jeunes, des microentreprises et des populations locales, de même que sur les projets en lien avec l'économie circulaire.

Au sujet du mémorandum, Kaoutar Krikou a affirmé que la délégation parlementaire italienne a exprimé un intérêt marqué pour l'établissement d'un partenariat renforcé entre les secteurs de l'environnement des deux pays.

De son côté, Andrea Mascaretti a déclaré que «sa visite vise à réaffirmer la solidité des liens entre l'Algérie et l'Italie dans plusieurs secteurs, y compris celui de l'environnement». En cette circonstance, il a indiqué que «cette rencontre lui a permis d'obtenir des explications détaillées sur les grands projets environnementaux en cours en Algérie». Eu égard aux échanges qu'il a eus avec la ministre, le responsable italien a salué «l'engagement fort de l'Etat algérien dans le domaine de l'environnement».

Cette entrevue entre les deux parties a permis un échange de vues autour des mécanismes susceptibles de soutenir la coopération bilatérale. Plus encore, Mme Krikou et son hôte ont mis l'accent sur «l'importance du partage d'expertises et d'expériences dans les domaines d'intérêt commun, en vue de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable», selon la même source.

Au cours de la réunion, tenue en présence du président du groupe d'amitié parlementaire Algérie-Italie, Kamel Laouissat, les responsables algériens ont présenté les principaux programmes et projets menés dans le secteur de l'environnement. Ceux-ci portent essentiellement sur la lutte contre les changements climatiques, la promotion de l'économie circulaire, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, ainsi que le cadre législatif national en matière environnementale.

K. A.

NOUAKCHOTT ACCUEILLE LA 8e FOIRE DES PRODUITS ALGÉRIENS

Intérêt croissant pour le made in Algeria

Le marché mauritanien s'ouvre de plus en plus aux produits algériens avec l'intérêt croissant pour le made in Algeria. La Foire des produits algériens, qui s'est ouverte hier à Nouakchott avec une participation record de 350 entreprises algériennes représentant divers secteurs d'activité, est une occasion de plus pour faire la promotion du produit algérien, qui s'est déjà fait une place sur ce marché africain, eu égard à sa qualité et son prix.

La 8e édition de la Foire des produits et services algériens s'affiche comme une opportunité pour renforcer la présence du produit algérien sur le marché mauritanien.

Selon le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, qui a souligné la mobilisation de tous les moyens en vue de garantir la réussite de cette manifestation économique qui durera sept jours (du 5 au 11 mai), cette foire est considérée comme une «manifestation économique majeure qui reflète la dynamique grandissante des relations économiques entre l'Algérie et la Mauritanie».

Cet événement se veut «une plate-forme stratégique» pour renforcer la présence du produit algérien sur le marché mauritanien et soutenir les efforts de promotion des exportations hors hydrocarbures, dans le cadre d'une vision commune visant à intensifier la coopération économique entre les deux pays.

Cette manifestation offrira ainsi «un espace intégré» pour présenter une large gamme de produits et services algériens, à même de renforcer les opportunités de partenariat et d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération et d'échanges commerciaux entre les acteurs économiques des deux pays.



A l'assaut du marché mauritanien.

DES ÉCHANGES COMMERCIAUX EN HAUSSE

Des échanges commerciaux qui sont aussi appelés à se renforcer à travers l'exploitation du potentiel existant, bien qu'une avancée considérable soit enregistrée. Selon le président du Conseil d'affaires algéro-mauritanien, Youssef El-Ghazi, le volume des échanges commerciaux entre l'Algérie et la Mauritanie a atteint environ 500 millions de dollars. Un chiffre en deçà des ambitions au regard des potentialités des deux pays, a estimé M. El Ghazi, malgré une hausse notable enregistrée ces dernières années, alors qu'il ne dépassait pas 50 millions de dollars auparavant. Une hausse qui reflète une véritable dynamique et des perspectives prometteuses de coopération.

Il a indiqué hier, sur les ondes de la Radio nationale, la possibilité de multiplier ce volume d'échanges par dix, notamment après l'achèvement du projet de la route terrestre Tindouf–Zouérate et son entrée en service à pleine capacité.

Le président du Conseil d'affaires algéro-mauritanien a, dans la foulée, souligné l'importance de cette foire, laquelle constitue un «pont stratégique» pour renforcer la coopération entre les deux pays dans les domaines du commerce et de l'investissement. «Le Salon n'est plus seulement un espace de promotion commerciale, il s'est transformé en une plate-forme concrète permettant de traduire la volonté politique en projets économiques tangibles», a-t-il souligné, signalant la forte participation des entreprises algériennes à cette édition. Une participation considérée comme un indicateur d'une orientation croissante de l'économie algérienne vers le marché mauritanien, considéré comme une porte d'entrée vers les marchés africains et un levier pour renforcer les exportations hors hydrocarbures. «Cet élan reflète une forte volonté politique de parvenir à une intégration économique et de cibler les marchés africains, notamment dans le contexte de l'adhésion de l'Algérie à la Zone de libre-échange continentale africaine, ce qui offre des opportunités supplémentaires pour développer l'industrie et le commerce, et explorer de nouvelles perspectives de partenariat et d'investissement à l'échelle du continent», a-t-il souligné, évoquant les secteurs participants. Il s'agit, entre autres, du secteur du bâtiment et des travaux publics, du secteur de l'agriculture et des industries agroalimentaires, de celui des industries chimiques, cosmétiques, énergétiques et plastiques, de l'industrie pharmaceutique, du textile ainsi que des entreprises dans les industries électroniques et de l'électroménager.

Lilia Aït Akli

UNE DELEGATION OMANAISE A ORAN

Perspective de partenariat dans le transport maritime

LE SULTANAT d'Oman s'intéresse à l'expertise algérienne en transport maritime, à la faveur de la visite effectuée lundi à Oran par le ministre des Transports, des Communications et des Technologies de l'information, Saïd Ben Hamoud Al Maouali, accompagné d'une délégation de haut niveau. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale entre les deux pays, notamment dans les domaines du transport, de la logistique et des technologies de l'information, avec des perspectives de partenariats concrets à court terme.

Le ministre Saïd Ben Hamoud Al Maouali a entamé sa visite à Oran par une tournée à la compagnie de transport maritime Hyproc, relevant de Sonatrach, ainsi qu'au port d'Arzew, où il s'est enquis de près de l'expérience algérienne dans ce domaine stratégique.

Dans une déclaration à cette occasion, il a indiqué avoir été «honoré de visiter la compagnie de transport maritime ainsi que le port d'Arzew», rappelant qu'une rencontre «constructive et fructueuse» s'est tenue la veille avec le ministre de l'Intérieur. Il a précisé que cette réunion a permis de faire le point sur la mise en œuvre des orientations des hautes autorités des deux pays visant à renforcer la coopération, notamment dans les secteurs économiques, en particulier le transport, la logistique et les technologies de l'information.

Le responsable omanais a également souligné l'importance de l'infrastructure visitée, la qualifiant de «structure économique stratégique, importante pour l'avenir de l'Algérie, mais aussi pour les pays de la région et pour le monde».

Dans ce contexte, il a exprimé la volonté de son pays de développer un partenariat concret avec l'Algérie, affirmant que des mémorandums d'entente devraient être signés avant la fin de la visite. Il a, en outre, fait part de son souhait de renforcer les échanges dans le domaine des technologies de l'information, annonçant une rencontre prévue avec la ministre de la Numérisation afin d'explorer les opportunités de coopération. S'agissant du secteur portuaire, il a estimé que «les bases sont déjà réunies et favorables à une coopération», mettant en avant l'existence d'expertises importantes pouvant être échangées entre les entreprises des deux pays, notamment dans le transport maritime et la maintenance navale.

Dans le même sillage, il a annoncé la préparation de plusieurs accords, dont un mémorandum d'entente entre Oman Airports et leurs homologues algériens, ainsi qu'avec Oman Air, en plus d'un accord relatif au transport aérien actuellement en phase de finalisation. Enfin, il s'est montré optimiste quant aux retombées de cette coopération, estimant que «les premiers résultats, notamment dans les domaines de la logistique et des technologies de l'information, pourraient se concrétiser avant la fin de l'année». Il a assuré que les deux parties œuvrent à accélérer la cadence de ce partenariat, mettant en avant «l'existence de nombreux points communs entre les deux pays sur les plans économique, social et politique», de nature à favoriser un travail conjoint durable.

D'Oran, Brahim Mazi

STRATÉGIE NUMÉRIQUE 2025-2030

Nouveau partenariat pour accélérer la mise en œuvre

LE HAUT-COMMISSARIAT à la Numérisation (HCN) a procédé à la signature d'un document de projet (ProDoc) visant à appuyer la mise en œuvre de la stratégie nationale de transformation numérique 2025-2030, à travers un partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et avec le soutien du Japon.

La signature de ce document intitulé «Appui à la mise en œuvre de la stratégie nationale de transformation numérique 2025-2030» s'inscrit dans le cadre de la coopération entre le Haut-Commissariat à la Numérisation et le PNUD, avec l'appui du gouvernement japonais, visant à accompagner et renforcer le processus de transformation numérique en Algérie, selon un communiqué du HCN.

À cette occasion, la Haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Mme Meriem Benmouloud, a reçu, lundi, une délégation composée de la représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en Algérie, Natasha Van Rijn, de l'ambassadeur du Japon en Algérie, Suzuki Kotaro, ainsi que du directeur général des relations multilatérales au ministère des Affaires étrangères, Mourabit Abdelghani.

Dans une déclaration en marge de la cérémonie, Mme Benmouloud a indiqué que ce projet s'inscrit dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de transformation numérique, notamment à travers l'accompagnement de l'élaboration et de l'exécution de son plan d'action pour la période 2027-2030. Elle a également mis en avant l'importance du quatrième axe dédié à l'économie numérique, ainsi que la nécessité de soutenir la conduite du changement au sein des différentes structures et institutions.

La ministre a, par ailleurs, précisé que le plan d'exécution couvrant la période 2025-2026 a déjà été élaboré et est en cours de mise en œuvre. Celui-ci vise à consolider les acquis et renforcer la dynamique de transformation numérique aux niveaux institutionnel et économique, dans le cadre d'une approche progressive et intégrée.

De son côté, Natasha Van Rijn a réaffirmé l'engagement du PNUD à poursuivre la coopération avec les autorités algériennes en vue de promouvoir des politiques publiques innovantes, inclusives et durables, en cohérence avec la stratégie nationale de transformation numérique et les Objectifs de développement durable (ODD).

Pour sa part, l'ambassadeur du Japon en Algérie, Suzuki Kotaro, a salué la portée de cette coopération, soulignant qu'elle contribuera à accompagner les réformes et les priorités nationales, notamment dans les domaines de la numérisation et de l'innovation. Ce projet s'inscrit dans le prolongement de la déclaration d'intention signée le 26 octobre 2025 entre les parties concernées, fondée sur une vision commune faisant de la transformation numérique un levier du développement durable, du renforcement de la transparence et de l'amélioration de la qualité des services publics.

Rim Boukhari

STRATÉGIE NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LE CANCER

Le défi de passer de la planification à l'action

La concrétisation de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre le cancer s'impose aujourd'hui comme un enjeu majeur pour améliorer la prise en charge des patients. Au-delà des orientations fixées pour la période 2025-2035, l'urgence porte désormais sur leur mise en œuvre effective sur le terrain. C'est ce qu'a indiqué, hier, Hamida Kettab, secrétaire générale de la Fédération nationale des associations d'aide aux malades atteints de cancer.

Mme Kettab a déclaré : « Je voudrais, au nom de la Fédération, au nom de toutes les associations de patients et les patients atteints de cancer, remercier et saluer les décisions courageuses du président de la République, qui vont réellement changer la prise en charge des patients atteints de cancer », soulignant que « ces orientations constituent désormais un véritable point de départ vers l'action », et ce lors de son intervention sur les ondes de la Radio nationale.

Tout en en saluant la forte volonté de transformer en profondeur la prise en charge des malades atteints de cancer, notamment lors du dernier Conseil des ministres, qui a consacré une large place à la stratégie nationale de prévention et de lutte contre le cancer pour la période 2025-2035, Mme Kettab a souligné l'impératif de passer rapidement de la planification à l'action.



Un enjeu majeur.

Pour la représentante des cancéreux, l'enjeu majeur réside désormais dans la concrétisation sur le terrain. Elle a ainsi insisté sur « la nécessité de passer rapidement de la planification à l'application effective », rappelant que les associations ne se limitent pas à relayer les doléances mais participent aussi à la réflexion grâce à leur proximité avec les malades, rappelant qu'elles ont d'ailleurs été associées aux travaux préparatoires, notamment sur la question du dépistage.

Par ailleurs, elle a évoqué le cancer du sein, qui reste au centre des préoccupations. Avec plus de 15 000 nouveaux cas et 4 200 décès chaque année, il représente la première cause de mortalité par cancer chez la femme en Algérie. Pourtant, « on peut guérir d'un cancer du sein si le diagnostic est fait à temps », a expliqué Mme Kettab, indiquant que l'Organisation mondiale de la santé considère désormais cette maladie comme une pathologie chronique. Elle a ainsi fait ressortir que le principal défi réside dans l'absence d'un programme national structuré de dépistage. Actuellement, les initiatives se limitent essentiellement à des campagnes ponctuelles, même si une expérience pilote a été mise en place dans la wilaya de Biskra. Ce centre de dépistage permet aux femmes en bonne santé de bénéficier gratuitement d'un examen clinique et d'une mammographie, avec une double lecture grâce à la téléradiologie entre Biskra et le Centre Pierre-et-Marie Curie. Ce modèle intégré, incluant également des possibilités de microbiopsie et de prise en charge sur place, est considéré comme une avancée majeure, mais « il reste encore isolé à l'échelle nationale », a-t-elle déploré.

Autre difficulté majeure évoquée par la représentante des malades atteints de cancer, l'accès à la radiothérapie. Dans plusieurs grandes villes comme Alger, Blida, Tizi Ouzou ou Constantine, les délais peuvent atteindre « cinq à six mois, voire une année » dans certains centres. Cette situation s'explique par la saturation des structures et la vétusté des équipements. Le pays dispose d'environ « 64 à 66 accélérateurs linéaires », dont une partie importante est en fin de cycle de vie. Treize nouveaux appareils sont en cours d'acquisition, mais leur mise en service prendra encore du temps. Dans l'intervalle, certains patients sont orientés vers des régions du Sud, où les délais sont nettement plus courts, parfois de « 15 jours à un mois ».

Face à cette pression, Mme Kettab a plaidé pour le recours à des conventions avec le secteur privé afin de désengorger les centres anticancéreux. Cette solution, envisagée comme transitoire, permettrait de prendre en charge certaines pathologies et de réduire les listes d'attente. Elle a estimé qu'« une telle mesure, sur une période de deux ans, offrirait un répit au système de santé ».

Enfin, la disponibilité des médicaments demeure un enjeu vital. Les autorités affichent leur engagement à garantir un approvisionnement régulier afin d'éviter toute rupture. La présidente de la fédération a ainsi relevé que ces décisions traduisent « une volonté réelle d'améliorer la qualité de la prise en charge ».

Elle a conclu en considérant ces mesures comme « un top départ à l'action », tout en appelant à une mise en œuvre rigoureuse, notamment en matière de maintenance des équipements et de coordination entre les différents acteurs.

Sihem B.

CAHIERS ET LIVRES USAGÉS

Médéa lance une campagne de collecte

LA 2E ÉDITION de la campagne de collecte des cahiers et livres usagés a été lancée, hier, sous la supervision de Bachir Mansour, directeur de l'éducation de la wilaya de Médéa, opération qui a été précédée de campagnes de sensibilisation menées auprès des associations de parents d'élèves, des acteurs du monde éducatif et de divers partenaires, ainsi que les services de la direction de l'environnement et associations locales.

Dans son message émis à ce propos, le premier responsable du secteur a salué la conscience collective et l'engagement civique dont ont fait preuve les élèves des établissements d'enseignement, faisant preuve de conscience pour préserver la propreté des établissements et de leurs abords, et en respectant les directives des autorités de tutelle concernant la nécessité de remettre les cahiers usagés à l'administration de leurs établissements respectifs.

Il a également exprimé sa reconnaissance aux parents d'élèves, partenaires essentiels de cette démarche, ainsi qu'aux différents autres partenaires et valorisé l'importance de la campagne, lancée sous le slogan « Campagne nationale de récupération et de recyclage des cahiers usagés ».

Car, a-t-il rappelé, la campagne a pour but de collecter les vieux cahiers, les livres et les fournitures scolaires usagés en vue de leur transformation en nouveaux produits grâce à des unités de production sous la supervision de la direction de l'environnement.

La démarche vise également à inculquer aux élèves la culture du recyclage et du respect de la propreté publique, une opération dont le but est de « renforcer l'économie circulaire tout en projetant une image civilisée de nos écoles, ancrant ainsi les valeurs environnementales et la responsabilité sociale chez les futures générations''.

L'objectif est de transformer les cahiers usagés en nouveaux produits recyclés et éliminer, par la même, les comportements négatifs liés au rejet des manuels et cahiers dans la nature pour préserver l'environnement dans le cadre de la loi relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets.

Nabil B.

BOURSES D'ÉTUDES

L'Arabie Saoudite ouvre ses universités aux étudiants algériens

L'AMBASSADE du Royaume d'Arabie Saoudite en Algérie a annoncé, ce 4 mai 2026, le lancement d'un important programme de bourses d'études destinées aux étudiants algériens, ce qui confortera les liens historiques et éducatifs entre Ryad et Alger, a indiqué ce lundi un communiqué de l'ambassade du Royaume en Algérie.

Cette initiative, portée par le ministère saoudien de l'Éducation, vise à offrir des opportunités d'excellence académique aux étudiants algériens dans diverses disciplines ainsi que les étudiants des autres pays intéressés la qualité des études. Le programme, intitulé « Étudiez en Arabie Saoudite », propose des bourses d'études gratuites à long terme. Contrairement à certains programmes restreints, cette offre couvre l'intégralité du parcours universitaire à savoir la licence (BA universitaire), le master et le Doctorat.

Les candidats intéressés par ces cursus au sein des universités saoudiennes sont invités à consulter la plateforme numérique dédiée. Ce portail centralise l'ensemble des conditions d'admission ainsi que les avantages offerts aux boursiers.

Site officiel : https://studyinsaudi.moe.gov.sa.a

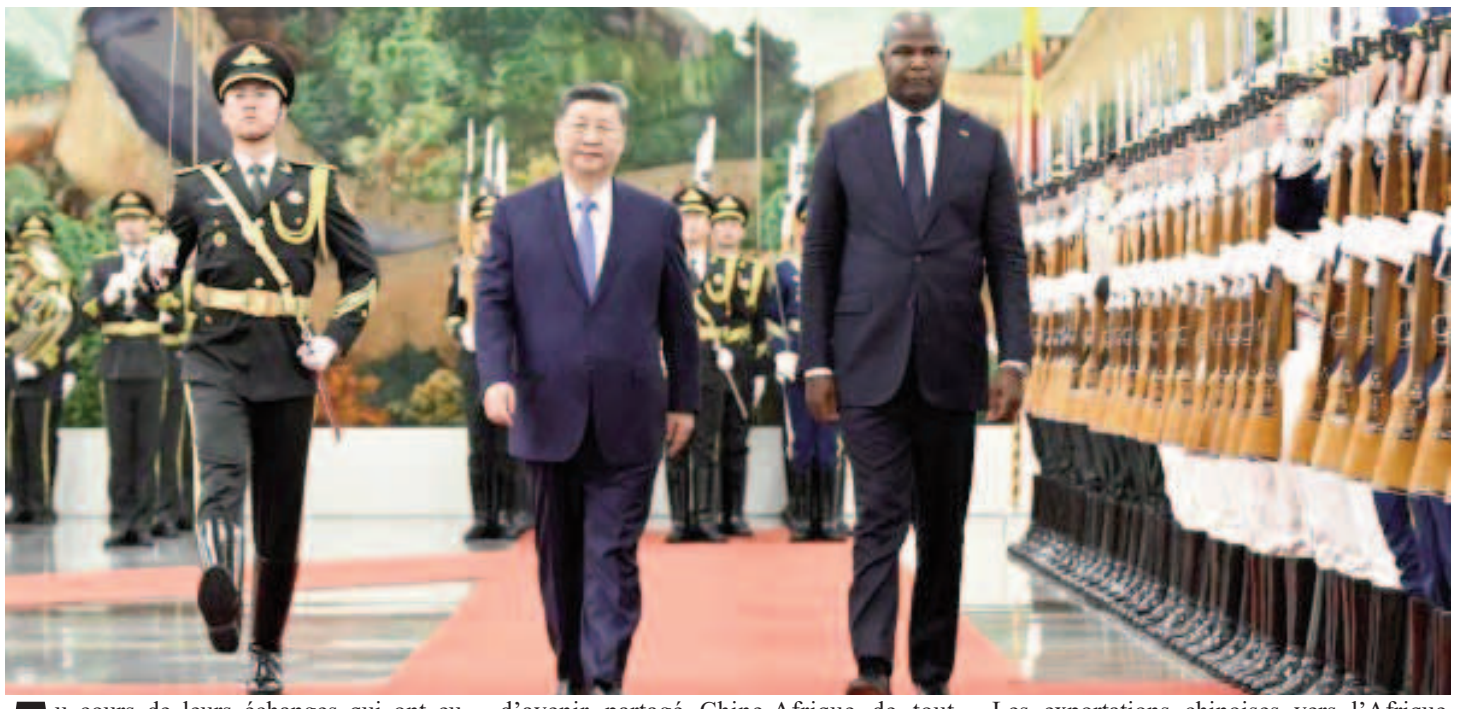
Cette annonce marque une étape supplémentaire dans la mobilité étudiante et le partage des connaissances entre les deux nations, offrant ainsi aux jeunes talents algériens une ouverture internationale de premier plan.

Majda Khellaf

LEVÉE DES TARIFS DOUANIERS

Une alliance renforcée entre la Chine et l'Afrique

Le Grand Palais du Peuple a été le théâtre d'une rencontre diplomatique majeure entre le président chinois Xi Jinping et son homologue mozambicain, Daniel Chapo, actuellement en visite d'État en Chine. Dans un contexte mondial marqué par l'instabilité, les deux dirigeants ont réaffirmé la solidité des liens sino-africains, élevant la coopération à un niveau stratégique supérieur. Cet sommet intervient alors que la Chine a décidé à partir du 1er mai 2026, la levée totale des tarifs douaniers sur les marchandises de 53 pays africains dont l'Algérie.



Au cours de leurs échanges qui ont eu lieu le 21 avril dernier à Pékin , Xi Jinping a rappelé que malgré les « aléas internationaux », la relation entre la Chine et l'Afrique demeure un pilier de stabilité pour le Sud global. Évoquant les répercussions du conflit au Moyen-Orient sur le continent africain, le président chinois a insisté sur la nécessité pour les deux partenaires de faire bloc pour promouvoir la paix et le multilatéralisme. « La Chine et l'Afrique ont toujours avancé côte à côte, contre vents et marées. Elles représentent une force juste dans ce monde turbulent », a déclaré le dirigeant chinois. Le président Xi Jinping a structuré sa vision de l'avenir autour de trois axes fondamentaux. D'abord une diplomatie de paix. Un appel conjoint au dialogue d'égal à égal pour résoudre les différends, tout en défendant rigoureusement la Charte des Nations Unies face aux pressions internationales.

Ouverture Économique car dès le 1er mai prochain, la Chine appliquera un tarif douanier zéro pour les 53 pays africains disposant de relations diplomatiques avec Beijing. Cette mesure s'accompagne d'un renforcement du « couloir vert » pour faciliter l'exportation des produits africains vers le marché chinois.

Et enfin le partenariat d'avenir qui traduit la volonté de construire une « communauté d'avenir partagé Chine-Afrique de tout temps ». Beijing s'engage à libérer le potentiel de coopération pour accélérer le développement industriel et économique du continent.

VERS UNE « ÈRE NOUVELLE »

Cette rencontre avec Daniel Chapo souligne l'importance prioritaire que la Chine accorde à l'Afrique dans sa politique d'ouverture de haut niveau. En répondant directement aux appels du continent pour un soutien accru, la Chine se positionne non seulement comme un partenaire commercial, mais comme un allié de développement à long terme.

Ce sommet de Beijing marque une étape décisive dans la consolidation de l'axe Sud-Sud, promettant une intégration économique plus profonde et une coordination politique accrue sur la scène internationale.

Il convient de souligner que les relations économiques sino-africaines connaissent une accélération sans précédent en ce début d'année 2026.

Le commerce bilatéral a franchi un cap historique, porté par une hausse massive des exportations industrielles chinoises. En 2025, les échanges ont atteint 348 milliards de dollars, soit une progression de près de 18 % par rapport à l'année précédente.

Les exportations chinoises vers l'Afrique ont atteint environ 225 milliards de dollars(en hausse de 26 %), dominées par les machines, l'électronique et les véhicules tandis que les importations chinoises depuis l'Afrique ont atteint environ 123 milliards de dollars (+5,4 %), concentrées sur les ressources naturelles (minerais, combustibles) et, de plus en plus, les produits agricoles.

Au premier trimestre 2026, les échanges ont déjà bondi de 23,7 %sur un an, dépassant les 60 milliards de dollarspour les trois premiers mois de l'année.

Pour ce qui est des investissements et des infrastructures, la Chine demeure le premier partenaire de développement du continent. Les investissements chinois en Afrique ont atteint 39 milliards de dollars sur l'ensemble de l'année 2025. Depuis le 1er mai 2026, une nouvelle politique de « tarif douanier zéro » est entrée en vigueur pour les 53 pays africains ayant des relations diplomatiques avec Beijing. Cette mesure, annoncée lors des récents sommets, vise à réduire le déséquilibre commercial (actuellement marqué par un excédent chinois de plus de 100 milliards de dollars) en facilitant l'accès au marché chinois pour des produits à plus forte valeur ajoutée, tels que le café éthiopien, les avocats kenyans ou le vin sud-africain.

Majda Khellaf

MENACES DE ZELENSKY SUR LE 9 MAI

La Défense russe promet une «frappe massive» contre le «centre-ville» de Kiev

APRÈS les nouvelles menaces proférées par Volodymyr Zelensky à l'encontre des commémorations de la victoire sur l'Allemagne nazie à Moscou, l'armée russe a haussé le ton et averti ce 4 mai qu'elle ne retiendrait pas ses coups sur la capitale ukrainienne si les menaces de Zelensky venaient à se concrétiser. « Nous avertissons la population civile de Kiev, ainsi que le personnel des missions diplomatiques étrangères de la nécessité de quitter la ville sans délai. » Dans son communiqué, le ministère russe de la Défense a mis ce 4 mai au soir en garde les autorités ukrainiennes contre toute velléité de concrétiser les dernières menaces proférées par Volodymyr Zelensky. « En cas de tentative du régime de Kiev de mettre à exécution ses plans criminels visant à perturber la célébration du 81e anniversaire de la Victoire dans la Grande Guerre patriotique, l'armée russe lancera en représailles une frappe massive de missiles sur le centre-ville de Kiev », peut-on lire. Dans son communiqué, l'armée russe a ajouté qu'« en dépit des capacités dont elle dispose », elle « s'est jusqu'à présent abstenue de telles actions pour des raisons humanitaires ». Plus tôt dans la journée, à l'occasion d'un sommet de la Communauté politique européenne à Erevan, Volodymyr Zelensky s'est fendu d'une de ses habituelles boutades, proférant devant ses soutiens occidentaux des menaces à peine voilées à l'encontre des commémorations du Jour de la Victoire à Moscou. « La Russie a annoncé que le défilé du 9 mai à Moscou aurait lieu sans équipement militaire. Si cela se produit, ce sera la première fois depuis des années qu'ils ne pourront pas se permettre des équipements militaires, et ils craignent que des drones ne survolent la place Rouge », a déclaré l'Ukrainien en terrain conquis. Dans son communiqué, la Défense russe a par ailleurs annoncé un cessez-le-feu les 8 et 9 mai, décrété par le président russe Vladimir Poutine, « en l'honneur de la célébration de la Victoire du peuple soviétique » face à l'Allemagne nazie, ajoutant qu'elle espérait que « la partie ukrainienne suivra cet exemple ». Peu après, Volodymyr Zelensky a annoncé un cessez-le-feu à compter du 6 mai.

R. I.

DÉTROIT D'ORMUZ

Washington force le passage au risque d'une confrontation

L'OPÉRATION américaine vise à briser le blocage du détroit d'Ormuz mais accroît les tensions. L'Iran conserve un avantage stratégique et maintient la pression militaire. Le risque d'escalade directe entre Washington et Téhéran reste élevé. La tentative américaine de réouverture du détroit d'Ormuz marque une nouvelle phase dans l'affrontement latent entre Washington et Téhéran. Après deux mois de blocage paralysant cette artère stratégique, par laquelle transite environ un cinquième du pétrole mondial, Donald Trump a lancé l'opération « Project Freedom », présentée comme une initiative humanitaire visant à rétablir la liberté de navigation. Deux navires battant pavillon américain ont déjà franchi le détroit, tandis que plus de 20 000 marins restent bloqués dans la zone, confrontés à des conditions de plus en plus difficiles. Mais derrière cet affichage, l'objectif est aussi de renverser le rapport de force face à un Iran qui contrôle de facto le passage. Les États-Unis ont durci leurs consignes d'engagement, autorisant leurs forces à neutraliser toute menace immédiate, qu'il s'agisse d'embarcations rapides ou de positions de missiles. Cette évolution accroît fortement le risque d'incident militaire, dans un contexte déjà marqué par des accusations croisées d'attaques et de provocations. Des risques calculés ? Les premières conséquences se sont fait sentir sur les marchés énergétiques, avec une hausse brutale des prix du pétrole. Parallèlement, des incidents impliquant des navires et des installations pétrolières, notamment aux Émirats arabes unis, ont alimenté les craintes d'un embrasement régional.

L'Iran nie toute implication directe, tout en maintenant une pression constante et en rappelant sa capacité de résistance face aux menaces américaines. Pour certains analystes, la stratégie américaine pourrait viser à provoquer une réaction iranienne afin de justifier une escalade militaire. Toutefois, l'opération repose davantage sur la coordination et le guidage des navires que sur une véritable protection militaire, ce qui limite son efficacité face à l'avantage géographique et tactique de Téhéran.

Dans ce contexte, le détroit d'Ormuz demeure un point de friction majeur. En l'absence d'accord politique, chaque initiative risque de faire basculer la situation vers une confrontation directe, aux conséquences potentiellement globales.

R. I.

AUTOROUTIÈRE DE BÉJAÏA

L'échangeur de Sidi-Aïch inspecté

Jugé commune cruciale pour les automobilistes et investisseurs locaux, l'échangeur de Sidi-Aïch devrait être livré à la fin du mois de juin ou au début du mois de juillet prochain selon les prévisions de l'agence nationale des autoroutes (ADA) et de l'entreprise chinoise CRCC. C'est ce qui ressort de la dernière visite d'inspection effectuée dimanche dernier par le wali de Béjaïa M. Kamel-Eddine Karbouche sur le chantier.



Une visite qui rentre dans le cadre du suivi rigoureux des travaux de construction d'infrastructures de base au niveau de la wilaya. « Nous sommes ici sur le chantier afin de donner un coup d'accélérateur aux travaux qui devraient être livrés selon les assurances de l'ADA e de CRCC la fin du mois de juin prochain », a déclaré le premier responsable de la wilaya en marge de sa visite sur Radio Soummam. Les travaux de cet échangeur attendu aussi bien par les habitants que par les investisseurs locaux entrent dans leur phase décisive. « Lors de sa visite d'inspection de cet ouvrage localisé au point kilométrique (PK) 43, le wali a exprimé sa satisfaction quant à l'évolution du chantier mais a demandé de maintenir la cadence ou même d'accélérer le rythme des travaux afin d'être au rendez-vous », a indiqué la cellule de communication de wilaya.

Les travaux de réalisation de cet échangeur, maillon essentiel de la liaison reliant Béjaïa à l'autoroute Est-Ouest, affichent désormais une avancée notable. Cette bretelle ne se limite pas à une simple bretelle d'accès ; elle est le point de jonction névralgique entre la pénétrante et la basse vallée de Soummam notamment Sidi-Aïch, Fénaïa Ouzellaguen, Takarietz et les communes situé en amont de la basse vallée de la Soummam. L'échangeur de Sidi-Aïch représente une part significative de l'enveloppe dédiée aux ouvrages d'art, en raison de sa configuration complexe. Il représente bien plus qu'une simple infrastructure routière car, il assure la jonction entre la pénétrante autoroutière (A20) reliant la ville de Béjaïa et l'autoroute Est-Ouest ainsi que la RN 26, permettant de contourner définitivement les goulots d'étranglement urbains de la vallée de la Soummam et facilitant le transit de marchandises et les échanges commerciaux. Il est plus précisément situé à la sortie Ouest de ville de Sidi-Aïch (entre Takarietz et Sidi-Aïch). Cet ouvrage est jugé comme la clé de voûte du désenclavement de la haute Soummam, allant de la municipalité d'Ouzellaguene à Takarietz, jusqu'à Timezrit et à toutes les communes situées en amont de l'Oued Soummam et toute cette région. Il est l'un des plus grands défis techniques du projet de la pénétrante autoroutière de Béjaïa. Sa complexité repose sur sa configuration géographique unique puisqu' il enjambe l'Oued Soummam et franchit le lit de la rivière avec des structures robustes capables de résister aux crues, passe au-dessus de la voie ferrée Alger-Béjaïa, nécessitant une coordination millimétrée avec les travaux de modernisation et de dédoublement du rail et assure la liaison directe entre la pénétrante autoroutière et la RN26, l'axe historique le plus saturé de la wilaya. Cette infrastructure est située, faut-il le noter, à quelques centaines de mètres seulement du tunnel de Sidi-Aïch (1,6 km) qui avait, pour rappel, été ouvert en juillet 2023. L'attention se porte ainsi sur la finalisation de cet échangeur.

N. Bensalem

COLLOQUE À L'UNIVERSITÉ EMIR-ABDELKADER DE CONSTANTINE

Le Soufisme, entre héritage spirituel et défis contemporains

L'UNIVERSITÉ des sciences islamiques Emir Abdelkader de Constantine a accueilli un colloque national consacré aux orientations du soufisme en Algérie sous le thème « Les orientations de l'école soufie en Algérie : des fondements cognitifs aux prolongements mondiaux ».

Cette rencontre scientifique, tenue en présence du recteur de la Grande Mosquée d'Alger, Cheikh Mohamed Maamoun Al-Qasimi Al-Hassani, et du wali de Constantine, s'inscrit dans une réflexion approfondie sur les fondements et les prolongements contemporains du soufisme algérien. Dans son intervention inaugurale, le recteur de la Grande Mosquée d'Alger a rappelé que « la voie soufie tire son essence du Coran et de la tradition prophétique », insistant sur son rôle dans la construction d'un équilibre entre savoir, spiritualité et éthique. Il a souligné que cette école, profondément enracinée dans l'histoire nationale, a contribué à façonner une société fondée sur la modération, la cohésion et la transmission des valeurs.

Le conférencier a également mis en avant le rôle des zaouïas comme espaces de formation et de rayonnement, ayant permis de préserver l'identité religieuse et culturelle face aux mutations et aux crises, notamment durant les périodes coloniales. « Le soufisme en Algérie n'a jamais été une simple spéculation théorique, mais une pratique éducative et sociale », a-t-il précisé en substance.

Revenant sur les défis actuels, il a appelé à une lecture renouvelée de cet héritage, capable de répondre aux enjeux contemporains sans rompre avec ses fondements. Il a notamment insisté sur la nécessité de « purifier la compréhension du soufisme de toute déviation » et de le replacer dans son cadre authentique, loin des interprétations réductrices. Le colloque a réuni un large public composé d'universitaires, de chercheurs, de cheikhs de zaouïas et d'étudiants. Ce rendez-vous se veut aussi un espace visant à réconcilier les générations avec une tradition qui, selon les intervenants, demeure un levier essentiel pour consolider les valeurs de tolérance, d'équilibre et d'ouverture.

Amine B.

VOLS DU HADJ

Un coup d'envoi réussi à l'aéroport de Laghouat

PRÈS de 250 Hadjis ont décollé, hier, de l'aéroport de Laghouat à destination des Lieux saints, à bord du premier vol dédié aux pèlerins des wilayas de Laghouat, Djelfa et Ghardaïa. L'opération, supervisée par le wali, s'est déroulée dans de bonnes conditions d'organisation

Ce vol, qui transporte 250 pèlerins, est le premier d'un programme de sept vols prévus pour transporter un total de 1 739 futurs Hadjis.

Le wali de Laghouat, Mohamed Benmalek, a supervisé le départ de ce vol, qui s'est déroulé dans un cadre organisationnel rigoureux, reflétant la préparation entreprise par les différents services et instances concernés pour garantir les meilleures conditions de confort aux pèlerins.

Les pèlerins devant embarquer depuis l'aéroport de Laghouat sont au nombre de 916 pèlerins de la wilaya de Laghouat, 710 de la wilaya de Djelfa et 113 de celle de Ghardaïa.

Les autorités locales ont mobilisé les moyens nécessaires à la réussite de cette opération, en assurant les prestations de santé requis, sous la supervision des services de la direction de la Santé et de la Population, avec un accompagnement sur le terrain des éléments des Scouts musulmans algériens et du Croissant-Rouge algérien, qui se sont déployés pour veiller au confort des pèlerins et leur apporter soutien et conseils.

Dans une déclaration à l'APS avant l'embarquement, l'un des pèlerins a exprimé sa joie « louant Allah pour cette opportunité et remerciant les autorités qui ont mis en place toutes les conditions de confort, de l'organisation à l'accompagnement, permettant d'entamer le pèlerinage en toute sérénité ».

De son côté, une pèlerine a affirmé que « les préparatifs étaient à la hauteur, grâce à la bonne organisation et à l'accompagnement continu ».

R. R.

IL Y A DEUX ANS DISPARAISSAIT HASNA EL BACHARIA

Béchar rend hommage à la diva du Diwane

Deux ans après sa disparition, Hasna El Bacharia continue de marquer la scène musicale algérienne par un parcours hors normes, s'inscrivant dans la fidélité à la tradition et l'affirmation d'une présence féminine rare dans l'univers du Diwane.



Surnommée « la diva du Diwane aux pieds nus », en raison de ses apparitions sur les scènes artistiques nationales et internationales sans chaussures, l'artiste originaire de Béchar s'est imposée comme une figure singulière, notamment par sa maîtrise du goumbri, instrument longtemps réservé aux mâalems, musiciens exclusivement masculins.

À l'occasion du deuxième anniversaire de son décès, un hommage lui sera rendu lors des Journées culturelles dédiées à cet héritage musical, prévues du 12 u 14 mai, à la maison de la culture Kadi Mohamed, rappelant l'empreinte durable laissée par cette voix authentique.

L'artiste, de son vrai nom Hosni Hasniat, décédée le 1er mai 2024, restera dans les mémoires comme une figure unique de la tradition musicale et chorégraphique du Diwane. Figure emblématique du Diwane au féminin, artiste reconnue pour son talent exceptionnel, elle avait reçu, au début des années 1970, son tout premier oud (luth) des mains du défunt moudjahid et ancien ministre de l'Intérieur Ahmed Medeghri. Maîtrisant avec brio plusieurs instruments de musique, notamment l'harmonica, elle a choisi de consacrer toute sa carrière artistique au genre Diwane.

A travers ses propres compositions, elle a acquis une renommée nationale et internationale. Malgré ce succès, elle menait une vie modeste à Bechar, sa ville natale, rythmée par de nombreux déplacements pour des représentations artistiques, en Algérie comme à l'étranger.

Ambassadrice remarquable du Diwane au féminin, elle a été décorée, en 2017, de la médaille de l'Ordre du mérite national au rang d'»Achir», distinction attribuée aux hommes et femmes de lettres, aux artistes, aux chercheurs et aux universitaires ayant contribué à rehausser le prestige du pays et de son patrimoine culturel.

Elle a su captiver les mélomanes, en Algérie et au-delà, grâce à sa musique, à son chant largement inspiré du répertoire du «bradj» du Diwane, ainsi qu'à sa voix envoûtante et à sa personnalité authentique. Tout en restant fidèle à elle-même, elle s'est imposée comme une artiste singulière, souligne le musicien et percussionniste Noureddine Rahou, qui a longtemps collaboré avec elle sur les scènes nationale et internationale. A l'occasion de la commémoration du deuxième anniversaire de son décès, un vibrant hommage lui sera rendu lors des Journées culturelles et artistiques de la musique et de la danse Diwane, prévues du 12 au 14 mai à la maison de la culture «Kadi Mohamed» de Bechar. Hasna El Bacharia, autrice et compositrice de la célèbre chanson «El-Djazair Djawhara», a également été mise à l'honneur dans le film documentaire «La Rockeuse du désert», réalisé par l'Algéro-Canadienne Sarah Nacer, retraçant son œuvre et son parcours artistique. Née le 28 juin 1950 à Bechar, elle s'est éteinte le 1er mai 2024 à l'hôpital Tourabi Boudjemâa, dans sa ville natale.

A. B. / Agence

UN FONDS ARCHÉOLOGIQUE D'UNE RICHESSE EXCEPTIONNELLE

Cirta, un musée au cœur de l'histoire

AU CŒUR de Constantine, le musée érigé en 1852 par l'administration coloniale pour y exposer le riche patrimoine archéologique de la cité millénaire et sa région, surplombe le plateau Coudiat Aty. Rebaptisée en 1975 Musée national Cirta, la bâtisse s'impose comme un espace central de conservation et de transmission du patrimoine.

Conçu dans un style gréco-romain, l'édifice retrace, à travers plus de 100.000 pièces archéologiques, les grandes étapes de l'histoire de l'Algérie, de la préhistoire aux périodes islamique et ottomane, en passant par l'empire numide et la présence romaine.

Réparti sur 2.100 m², le musée déploie 15 salles d'exposition et un jardin archéologique, offrant une lecture structurée des civilisations ayant façonné le territoire.

Entre mobilier funéraire numide, objets en verre, monnaies et bijoux, les collections illustrent la richesse des pratiques sociales et culturelles anciennes. Véritable gardien de la mémoire de la nation, ce monument résume ainsi dans ses galeries des millénaires de succession de civilisations.

L'établissement assure également des missions scientifiques de conservation et de restauration, tout en attirant un public croissant, avec plus de 26.000 visiteurs enregistrés en 2025, et, les chiffres tendent vers de nouveaux records pour l'année en cours.



Cet espace culturel, qui ne se contente pas d'être un simple entrepôt d'antiquités mais s'affirme comme un phare culturel vibrant de vie, ouvre ses portes aux visiteurs pour interroger les secrets des royaumes disparus ayant laissé une empreinte indélébile au plus profond de l'identité algérienne.

Le directeur du musée, Khaled Boudjaâtat, a décrit l'établissement comme le joyau des musées nationaux, précisant que « son fonds dépasse les 100 000 objets archéologiques, un chiffre record qui reflète, selon lui, la richesse civilisationnelle de l'Algérie ».

La visite du musée Cirta plonge le visiteur de la préhistoire jusqu'aux périodes islamique et ottomane.

Le pavillon consacré au mausolée royal numide figure parmi les principales attractions, exposant, notamment le mobilier funéraire découvert en 1915 et datant du IIe siècle avant J.-C, conférant à l'établissement une dimension internationale dans la valorisation de l'histoire numide.

Le visiteur est également interpellé par des pièces artisanales en verre, des pièces de monnaie et des bijoux en pâte de verre.

Ces objets racontent les détails précis des croyances et de la vie quotidienne de la période numido-punique (IIIe-IIe siècles av. J.-C.).

Ces découvertes proviennent de Constantine (site du temple d'El Hofra à Djenan Ezitoun, découvert en 1950), du site archéologique de Tiddis (commune de Béni Hamidène, Constantine), de Jijel et de Collo (Skikda).

La mission du musée ne se limite pas à l'exposition, a souligné son directeur, mais englobe également la conservation, assurée par une équipe technique de restaurateurs et de conservateurs veillant à la préservation de ce patrimoine contre les dégradations. De son côté, le responsable du service communication du musée, Abdelmadjid Benzerrari, a souligné la valeur scientifique des découvertes issues des grottes des ours et des mouflons, affirmant qu'elles constituent des preuves irréfutables de l'enracinement de la civilisation sur cette terre.

A. B. / Agence

LIGUE 1 MOBILIS / CRB 3 - USMK 1

Le CRB se relance

Le CRB a nettement battu l'USM Khenchela (3-1), ce lundi, sur la pelouse du stade Nelson Mandela de Baraki et ce, pour le compte de la mise à jour de la 18ème journée de la Ligue 1 Mobilis. les joueurs du CR Bélouizdad sont rentrés décidés à arracher une victoire en entrant, d'emblée dans le match, en dominant les joueurs khenechelis qui n'ont pu résister aux rushs des locaux.



Quelques jours après l'énorme déception en finale de la Coupe d'Algérie, le CR Belouizdad est parvenu à se relancer en championnat en battant la formation de l'USMK .Les Rouge et Blanc se relancent également dans la course à l'Afrique pour cette fin de saison. Il ne fallait absolument pas se louper au cours de cette rencontre de mise à jour de la 18e journée de la Ligue 1 Mobilis. En effet, les Belouizdadis se devaient de réagir après la défaite en finale de la Coupe d'Algérie jeudi dernier face à l'USMA. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les Rouge et Blanc ont fait le job et se sont imposés sur le score de trois buts à un. Abderrahmane Meziane a été le premier à trouver la faille à la 25e minute après une belle action individuelle. Le capitaine Raouf Benguit corsait l'addition à la 34e minute sur pnalty après retour à la VAR. l'USMK n'a pas perdu espoir et a réduit le score par l'intermédiaire d'Etouga peu avant la pause. Salim Boukhanchouche est venu terminer le travail à la 49e minute en marquant le 3e but de la rencontre et en scellant le score finale du match. Une victoire qui fait énormément de bien à la formation belouizdadie qui se relance après la défaite en coupe d'Algérie et qui peut toujours garder en ligne de mire une participation à une compétition africaine que ce soit la Ligue des champions ou la Coupe de la CAF. Avec cette victoire, le Chabab atteint la barre des 41 points en championnat et gagne une place au classement général de la Ligue 1 Mobilis. D'ailleurs, avec encore 3 matchs en retard à disputer, le CRB peut nourrir l'ambition de revenir sur la JSS qui n'est plus qu'à 6 points et qui occupe actuellement la place de dauphin. Dans ce sens, il faudra enchaîner les bons résultats et tout mettre en œuvre pour que les choses se passent du mieux et que l'équipe parvienne à continuer à progresser au classement et à atteindre cette place qualificative à une compétition africaine. Ce succès redonne un peu plus de confiance aux joueurs en vue de la suite du parcours mais le plus important maintenant, ce sera de faire le nécessaire pour enchaîner les bons résultats et cela commence dès vendredi avec un périlleux déplacement du côté d'Akbou. Un concurrent direct qu'il faudra battre pour rester dans le bon wagon et tout mettre en œuvre pour espérer se qualifier à une compétition africaine la saison prochaine.

Tel sera le prochain défi des Rouge et Blanc et il arrive très vite.

COUPE DE LA CAF

L'USMA déterminée avant le match contre Zamalek

A QUELQUES jours de la finale de la Coupe de la CAF, l'USM Alger se prépare activement pour affronter le Zamalek SC. Après avoir remporté la Coupe d'Algérie, les joueurs de l'USMA sont sur un nuage et veulent capitaliser sur cette dynamique .A quelques jours de la finale de la Coupe de la CAF, l'USM Alger se prépare activement pour affronter le Zamalek SC. Après avoir remporté la Coupe d'Algérie, les joueurs de l'USMA sont sur un nuage et veulent capitaliser sur cette dynamique.

Le match aller de la finale se déroulera le 10 mai 2026 à Alger. L'USMA espère prendre une option favorable avant le retour prévu le 16 mai. L'équipe algérienne vise un doublé historique, ajoutant la Coupe de la CAF à son palmarès après sa récente victoire contre le CR Bélouizdad. De son côté, le Zamalek SC traverse une période difficile. Le club égyptien a récemment fait match nul contre ENPPI (0-0) et a subi une lourde défaite face à Al Ahly (3-0). Ces résultats laissent planer des doutes sur la capacité de l'équipe à performer dans cette finale. Malgré les difficultés du Zamalek en championnat, l'USMA doit rester vigilante. La Coupe de la CAF est une compétition où tout peut arriver. Le Zamalek aura un match de préparation contre Smouha avant de se rendre à Alger, ce qui pourrait influencer leur état d'esprit. Les joueurs usmistes, motivés par leur récente victoire, cherchent à capitaliser sur leur forme actuelle pour réussir contre une équipe du Zamalek qui, bien que fragile, reste redoutable en phase éliminatoire. La pression sera forte, mais l'USMA est prête à relever le défi.



JSK

La direction enclenche le règlement des dettes héritées

LA DIRECTION de la JS Kabylie a franchi une nouvelle étape dans son processus de redressement financier. Dans un communiqué publié ce dimanche, le club kabyle a officialisé le lancement d'une opération destinée au règlement de ses dettes en suspens, héritées des dernières années.

Après une analyse approfondie des différents dossiers en instance, les dirigeants ont arrêté une première liste de bénéficiaires concernés par cette démarche. Celle-ci comprend cinq opérateurs économiques, deux anciens joueurs ayant évolué sous les couleurs du club lors des saisons 2019 et 2022, ainsi qu'une infrastructure sportive.

À travers cette initiative, la direction affiche clairement sa volonté d'assainir durablement la situation financière de la JS Kabylie, tout en se mettant en conformité avec les standards de gestion en vigueur. Un chantier jugé prioritaire pour restaurer la crédibilité administrative et financière du club, souvent mise à mal ces dernières saisons. Sur le plan concret, cette opération devrait produire des effets rapides. Le communiqué précise en effet que ce processus permettra, à court terme, la levée des saisies frappant deux comptes bancaires de la SSPA JS Kabylie. La procédure de mainlevée est d'ailleurs en phase finale, selon la même source.

Un signal fort envoyé par la direction, qui entend désormais inscrire la gestion du club dans une logique de transparence, de stabilité et de rigueur, conditions essentielles pour bâtir un projet sportif durable.

Le revirement de Yacine Adli, un non-événement pour la FAF

Les récentes déclarations de Yacine Adli, affirmant regretter ses anciennes prises de position et se disant désormais prêt à représenter l'Algérie, ont suscité de nombreuses réactions. Une sortie médiatique inattendue, qui intervient à quelques semaines seulement du coup d'envoi de la Coupe du monde 2026.

En Algérie plus qu'ailleurs, les rétropédalages passent mal. Et celui de Yacine Adli n'échappe pas à la règle. Après avoir fermé la porte à la sélection il y a deux ans le milieu de terrain d'Al Shabab s'est déclaré ouvert à représenter les Fennecs, à deux mois de la Coupe du monde. Une sortie qui a suscité de nombreuses réactions côté supporters… mais beaucoup moins du côté des instances. Selon le média La Gazette du Fennec, cette prise de parole n'a provoqué aucune réaction au sein de la Fédération algérienne (FAF). En interne, la position serait même très ferme : le dossier Yacine Adli est considéré comme clos depuis longtemps. « Il n'y a pas d'affaires Yacine Adli, c'est un non-événement », a abondé une source anonyme auprès de TSA. Autrement dit, ce revirement tardif ne change rien à la donne. Pour la FAF, le joueur n'entre tout simplement pas dans les plans, ni à court terme, ni pour l'avenir. Une manière assez directe de rappeler que certaines décisions, surtout lorsqu'elles sont exprimées publiquement, peuvent avoir des conséquences durables.

D'après les informations d'El-Khabar, le président de la Fédération Walid Sadi s'est entretenu avec le sélectionneur Vladimir Petkovic et a, entre autres, évoqué la situation. À l'issue de cet échange, une décision commune aurait été actée : ne pas rouvrir le dossier, bien que Petkovic ait récemment été en contact avec Adli, qu'il a coaché à Bordeaux. Les deux hommes sont sur la même longueur d'ondes, et Yacine Adli ne devrait donc jamais être convoqué avec l'Algérie. Cette fermeté contraste avec l'approche d'autres nations, à l'image du Maroc, qui a déjà su passer outre les déclarations tout aussi catégoriques de son nouveau défenseur Issa Diop. Mais dans le cas d'Adli, ses propos datent de 2024, avant qu'il en rajoute une couche en septembre dernier et sont jugés bien trop récents pour être oubliés. Une décision compréhensible dans un contexte où l'engagement est un critère central.



Melvin Mastil sacré meilleur gardien en Suisse

L'INTERNATIONAL algérien Melvin Mastil a été récompensé pour ses performances en décrochant le trophée de meilleur gardien de la saison en deuxième division suisse. Une distinction qui confirme l'impact du portier avec le Stade Nyonnais.

Le portier des Fennecs a été mis à l'honneur pour sa régularité et ses prestations décisives tout au long de la saison. Il affiche un bilan de 42 buts concédés en 30 matchs joués et 6 clean sheets en Challenge League. Une distinction qui en dit beaucoup sur les qualités individuelles du gardien malgré qu'il évolue dans une équipe en difficulté dans son championnat.

Cette distinction individuelle accordée au gardien de but de 26 ans est celle de ses compères puisque les prix sont décernés sur un vote de joueurs eux-mêmes et non pas les journalistes ou experts.

Âgé de 26 ans, le gardien du Lausanne-Sport a récemment franchi un cap important en connaissant ses premières minutes avec la sélection algérienne lors de la victoire (7-0) contre le Guatemala. Toutefois, sa participation à la Coupe du monde 2026 est incertaine, mais pas compromise. Encore éloigné des terrains, il suit un protocole de reprise encourageant. Lundi soir, il est d'ailleurs apparu en public pour recevoir sa récompense, affichant une aisance qui confirme l'évolution positive de sa condition.

Aussi, la période estivale pourrait être charnière dans sa carrière. Entre une possible présence au Mondial et une opportunité de s'installer comme titulaire en Super League, dès son retour de prêt à Lausanne-Sport, les perspectives sont multiples. L'avenir de Karlo Letica, dont le contrat arrive à échéance sans prolongation actée, semble s'inscrire loin du club, tandis que Florent Mollet a déjà sécurisé sa situation. Dans cette configuration, Melvin Mastil pourrait logiquement prendre du galon, mais la direction préfère temporiser. La décision finale dépendra en grande partie du futur entraîneur et de ses choix sportifs.



Maza nommé pour le titre de rookie de la saison !

LA BUNDESLIGA a dévoilé ce lundi les trois nominés en lice pour remporter le titre de rookie de la saison, récompensant la meilleure révélation du championnat allemand. Sans grande surprise, le joyau algérien Ibrahim Maza figure parmi les finalistes. Le milieu offensif du Bayer Leverkusen est en concurrence avec l'ailier ivoirien Yan Diomande, qui évolue au RB Leipzig, ainsi que le défenseur croate Luka Vušković du Hamburger SV.

Le vote, ouvert jusqu'au 7 mai à 23h59, repose sur un système combinant plusieurs sources. Les supporters participent d'abord au scrutin, leur vote représentant 40 % du résultat final. Les clubs de Bundesliga disposent ensuite de 30 % des voix, tandis qu'un panel d'experts et de spécialistes du championnat complète la décision avec les 30 % restants. Le trio Ibrahim Maza, Yan Diomande et Luka Vušković a d'ailleurs dominé les distinctions mensuelles cette saison.

Depuis septembre, ils se sont partagé l'ensemble des trophées de rookie du mois : Vušković en a remporté quatre, tandis que Maza et Diomande en comptent deux chacun. Auteur d'une première saison remarquable avec le Bayer Leverkusen, Maza a inscrit 3 buts et délivré 4 passes décisives en 26 apparitions en Bundesliga. Des statistiques solides pour une première expérience au plus haut niveau.

La concurrence s'annonce toutefois rude pour le milieu offensif algérien. Le grand favori semble être Luka Vušković, dont les performances avec le Hamburger SV lui valent également d'être cité parmi les candidats au titre de meilleur joueur de la saison. Malgré cela, la présence de Maza parmi les trois finalistes confirme l'impact immédiat du jeune talent algérien dans le championnat allemand.

BOUNEDJAH POUR UN TROPHÉE QUI LUI ÉCHAPPE !



L'ATTAQUANT algérien Baghdad Bounedjah s'offre une nouvelle distinction individuelle en cette fin de saison, en figurant parmi les finalistes pour le trophée de meilleur joueur de la Qatar Stars League édition 2025-2026. Une nomination qui vient récompenser l'impact du buteur d'Al-Shamal SC, auteur d'un exercice solide malgré une concurrence particulièrement relevée.

Pour espérer décrocher cette récompense prestigieuse, Bounedjah devra toutefois faire face à deux sérieux prétendants. D'un côté, Akram Afif, leader technique d'Al Sadd SC, qui a brillé avec des statistiques impressionnantes. De l'autre, le Brésilien Róger Guedes, star offensive d'Al-Rayyan SC, également très en vue cette saison. Un trio de haut niveau qui reflète l'intensité de la lutte pour ce titre. Malgré cette concurrence, l'international algérien peut s'appuyer sur un bilan plus qu'honorable. Avec 12 buts et 4 passes décisives toutes compétitions confondues, dont 9 réalisations en championnat, Bounedjah a été l'un des principaux artisans du parcours réussi de son club. Sous son impulsion, Al-Shamal a longtemps joué les premiers rôles, terminant finalement la saison sur le podium et confirmant sa progression. L'Algérien n'a jamais décroché ce trophée de meilleur joueur de la saison malgré des saison incroyables comme celle de 2018/2019 où il termine avec 39 buts en championnat mais c'est Akram Afif qui lui est préféré. Au-delà des statistiques, c'est surtout son leadership et son expérience qui ont marqué les esprits. À 34 ans, l'ancien buteur d'Al Sadd continue de peser sur les défenses et d'apporter une véritable plus-value dans les moments clés.

Écarté du dernier rassemblement de la sélection algérienne, Bounedjah pourrait néanmoins revenir dans les plans en vue de la Coupe du monde 2026. Cette nomination vient en tout cas renforcer sa candidature, dans une période où chaque performance compte.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE

Direction de la sante et de la population de Relizane
Etablissement public hospitalier Mendes
IDENTIFICATION FISCALE : 408016000004808101200
N° : / 2026

Avis d'attribution provisoire d'appel D'offres national Ouvert avec exigence de capacités minimales N° 2026/02

Conformément aux dispositions de l'article 65, alinéa 2, du décret présidentiel n° 15/247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,
l'Établissement Public Hospitalier de Mendes informe l'ensemble des soumissionnaires à l'appel d'offres susmentionné que, suite à l'évaluation des offres selon les critères prévus dans le cahier des charges, l'attribution provisoire de l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 02/2026, relatif approvisionnement de consommables pour hémodialyse au titre de l'exercice 2026, a été effectuée.

Comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Désignation	Soumissionnaire	Numéro D'identification fiscale	Note Technique	Montant en TTC		Observation
				Montant minimum	Montant maximum	
approvisionnement de consommables pour hémodialyse au titre de l'exercice 2026	SARL I.M.C OUEST	099916000780112	70	35614432,87	44604574,57	La Seule offre qualifiée technique

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics dans un délai de 10 jours à compter de la 1ère publication du présent avis conformément à l'article 82 du décret présidentiel cité au dessus.

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur

Candidatures offres Technique et Financière peuvent se rapprocher de nos services au plus tard 03 jours

À compter de la 1ère publication du présent Avis d'attribution provisoire.

Le Jeune Indépendant du 06/05/2026 / ANEP 2631007954

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET INERASTRUCTURE DE BASE
WILAYA DE TINDOUF
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
Numéro d'identification fiscale 408015000037011

AVIS D'ATTRIUBITION PROVISOIRE ET INFRECTISITE

En application des articles 52 et 53 de la loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 65 alinéa 02 et l'article 72 du Décret présidentiel N° 15-247 du 02 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des travaux publics de Tindouf est porté a la connaissance des soumissionnés ayant participé a l' avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale N°**03/2026** relative au **Aménagement et revêtement des pistes sur 243 km au niveau de la wilaya de Tindouf . LOT N°01 Aménagement et revêtement des pistes reliant foum tengerfa et Hassi mounir sur 25 km. LOT N°02 : Aménagement et revêtement des pistes reliant Gara Gnifort et Lebtina 70 km. , LOT N°03 Aménagement et revêtement des pistes reliant Gara Gnifort et Gara Mekaoussa sur 120 km ,** Inséré aux quotidiens nationaux المصدر le 12/02/2026 et LE JEUNE INDEPENDANT le 12 /02/2026 Les journaux électroniques L'Espoir Libéré le : 15/02/2026 et internews le :15 /02/2026, qu'à l'issue de l'analyse et jugement des offres, les résultats sont ainsi :

	Soumissionnaire retenu	Numéro d identification fiscale	Montant de l'offre en T.T.C	Montant de l'offre en T.T.C après correction	Délai d'Exécution	Note Technique obtenue	Observation
LOT N°01	E G T P H KHALDI FAIZ	18605420168718800500	873 442 150.00 DA	873 442 150.00 DA	15 Mois	70.50	L'offre La Moins Disante parmi les offres qualifiées Techniquement
LOT N°02	ETPH SEGHIR EL-HADJ	186081100064177	1 871 965 200.00 DA	1 871 965 200.00 DA	18 Mois	75.94	Offre unique qualifié techniquement
LOT N° 03	INFRECTUSETE						

Conformément à l'article 56 de la loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux dispositions de l'article 72 et l'article 82 alinéa 03 et 04 du Décret présidentiel n° 15-247 du 02 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ,tout soumissionnaire contestant ce choix , dispose d'un délai de dix(10) jours à compter de la date de l'affichage du présent avis pour introduire un recours à la commission des marchés de compétente.

Et tout soumissionnaire intéressé de connaître les résultats détaillés de l'évaluation technique et financière de son offre, peut se rapprocher des services de la direction des travaux publics de Tindouf, dans un délai de trois (03) jours à compter de la date de l'affichage du présent avis.

Le Jeune Indépendant du 06/05/2026 / ANEP 2616016021

République algérienne démocratique et populaire

Wilaya de Djelfa

Direction de l'administration locale

Numéro d'identification fiscale : 097417019057223

Avis d'inefficacité

Conformément aux dispositions de l'article 40, paragraphe 2, et de l'article 161 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 relatif à la réglementation des marchés publics et des délégations de services publics Le gouverneur de la province de Djelfa - Direction de l'administration locale - annonce la futilité de l'appel d'offres ouvert avec des exigences de capacité minimale n° 06/2024 (pour la troisième fois) publié en arabe dans le quotidien « Al-Wasat ». Le 17/03/2026, en français, dans le quotidien «LE JEUNE INDEPENDANT» le 17/03/2026

Sujet connexe :

Acquisition d'équipements pour l'établissement pénitentiaire de 300 places de Messaad

(Deux lots)

Lot 1 : Équipements pour boulangerie industrielle

Lot 2 : blanchisserie industrielle

Cette décision fait suite à l'absence d'offres qualifiées.

Le Jeune Indépendant **du 06/05/2026 / ANEP 2616015960**

République Algérienne Démocratique et Populaire
MINISTERE DE LA JUSTICE
COUR DE ADRAR
N.I.F : 097401019046528

AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

En application des dispositions de l'article 73 et l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics la cour d'Adrar déclare l'annulation de l'avis d'attribution provisoire du marché publié dans les quotidiens : Le Jeune Indépendant ET ELFADJR en date du 02/01/2025.
Relatif à la réalisation du : **Lot N°01:** Equipement l'installation et la mise en service des Groupes Electrogènes au Niveau du Tribunal de (Adrar -Reggane - Bordj Badji Mokhtar).
attribué provisoirement à/
SARL:GSHIB.

N.I.F: 002016104868788
Montant (DA) de l'offre en TTC : 27 364 050,00DA en TTC.
Délai de réalisation : Cinquante jour (50) jour
Délai de garantie : 24 Mois.

Le Jeune Indépendant **du 06/05/2026 / ANEP 2616016017**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, L'URBANISME, DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE LA WILAYA DE BEJAIA
NIF:N° 0993 0601 022 47 38
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE
N°009/DMO/2026

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de Béjaia (O.P.G.I) dont le siège social est sis à la Cité commandant Mohamed FADHEL «Dit Si H'mimi» wilaya de Bejaia, lance un avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacité minimale portant réalisation:

Projet : R.A.R 100 Logements LPL à BARBACHA
Programme : 500 Logements LPL A/W de Bejaia, année 2019
Lot : Voirie et réseaux divers (VRD)

Les Entreprises ou groupement d'entreprises publics ou privées de droit algérien, remplissant les conditions d'éligibilités cité ci-dessous , Peuvent retirer le cahier des charge auprès de la Direction de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Bejaia Adresse : Cité du commandant Mohamed Fadhel " Dit SI H'MIMI " wilaya de Bejaia, contre paiement des frais de reproduction fixés à trois mille (3.000) dinars non remboursable.

Conditions d'éligibilités :
Capacités professionnelles :

1. **Cas de soumissionnaire seul :** Qualifiés à la catégorie Deux (II) ou plus dont l'activité principale ou secondaire bâtiments ou travaux publics
2. **Cas de groupement :** justifié d'un protocole d'accord liant les membres du groupement, le chef de fil et les membres du groupement doivent disposer d'un certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie Deux (II) ou plus dont l'activité principale ou secondaire bâtiments ou travaux publics en cours de validité à la date d'ouverture des plis.

Le groupement doit être obligatoirement solidaire.

Capacité Technique : Ayant déjà réalisé au moins un (01) projet en travaux de VRD ou travaux de bâtiment y compris VRD justifie par une attestation de bonne exécution, établi durant les dix (10) dernières années y compris l'année en cours, comprenant la date de réception définitive et/ou accompagné par un PV de réception définitif délivré par un maitre d'ouvrage publics.

La présentation de la soumission doit être conforme aux conditions fixées par l'instruction aux soumissionnaires de l'offre technique du cahier des charges.

Les offres constituées d'un dossier de candidature, d'une offre technique et d'une offre financière, doivent être obligatoirement accompagnées des pieces et documents et en cours de validité, citées dans le cahier des charges ; article 08 : contenu du dossier d'appel d'offre ; page n° 07 de l'offre technique.

Les soumissionnaires soumettront leurs offre sous une enveloppe principale cachetée et anonyme ne comportant aucune inscription extérieur autre que la mention suivante :

MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE BEJAIA
« A N'OUVRIRE QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°009/DMO/2026

Projet : RAR 100 Logements LPL à BARBACHA
Programme : 500 Logements LPL A/W de Bejaia, année 2019
Lot : Voirie et réseaux divers (VRD)

Cette enveloppe principale abritera Trois (03) autres enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainssi que la mention :

«DOSSIER DE CANDIDATURE», « OFFRE TECHNIQUE», «OFFRE FINANCIERE»

Le délai de préparation des offres est fixé à dix (10) jours à compter de la date de la première parution du l'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée au **10 ème jour avant 12 heures**.

Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coincide avec un jour férié ou un jour de week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux memes horaires.

Toute offre parvenue après cette date ne sera pas prise en considération

L'ouverture des plis se fera en séance publique le dernier jour de préparation des offres à 13h 30mn .Il sont donc cordialement invités à y assister.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **100 jours** à compter de la date de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 06/05/2026 / ANEP 2616016054**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA D'ALGER
NIF : 15 0000 16090 4080

AVIS D'APPEL D'OFFRE N° :.....
OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES

La Direction des travaux publics de la Wilaya d'Alger, lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour la :

Assistance technique et suivi des travaux de la réalisation de l'aménagement d'une route reliant le seige du commandement des Forces Aériennes sis a Cheraga a la RN41 sur une longueur de 1800 ML .

Sont invitées à retirer le dossier à partir du premier jour de publication du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP auprès de **(Bureau des marchés), sis au 125, Rue de Tripoli, Hussein Dey, Alger. Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger** la :

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – appel d'offres n° »

Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-après : **Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger, Bureau des marchés Sis au, 125 de Rue Tripoli – Hussein Dey.**

N.B

- Le soumissionnaire est tenu de se référer à la liste détaillée consignée dans le cahier des charges (Instructions aux soumissionnaires)
- La durée de préparation des offres est de **quinze (15) jours** à compter de la 1ère parution de l'avis d'appel d'offres sur le BOMOP ou sur les quotidiens nationaux.
- Le jour de dépôt des offres techniques et financières correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres.
- La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de **Trois (03) mois** à compter du dernier jour du délai de préparation des offres.
- L'heure limite de dépôt des offres est fixée à **12h00'**.
- Les entreprises sont invitées à assister à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers le jour même de la date de dépôt des offres à **13h00'**, au niveau de la :

- Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger 125, Rue de Tripoli – Hussein Dey – Alger

Le Jeune Indépendant **du 06/05/2026 / ANEP 2616016180**

iCloud : peut-on vraiment faire confiance à la protection avancée des données ?

À en croire Apple, la firme développerait des appareils et des environnements logiciels centrés sur le respect et la protection de la vie privée. Entre la promesse, le discours marketing et la réalité, qu'en est-il réellement ?



« Respect de la vie privée. C'est ça l'iPhone. », pouvait-on voir placardé à chaque coin de rue il n'y a pas si longtemps. En 2020, au moment de la sortie d'iOS 14, Apple ne lésine pas sur la communication pro-confidentialité. Une campagne d'affichage qui s'accompagne de spots vidéo tout aussi explicites, mettant en scène des protagonistes hurlant, à qui veut l'entendre, leurs mots de passe, centres d'intérêts, derniers achats en ligne, et autres détails personnels comme leur pointure, nombre de pas quotidiens et numéro de CB.

Un discours plutôt marquant qui ne s'arrête pas là puisque, fin 2022 et avec le lancement d'iOS 16, l'entreprise annonce le lancement de sa Protection avancée des données. Le programme est séduisant sur le papier, promettant le chiffrement de bout en bout des informations stockées dans iCloud. Quoi de mieux pour pousser utilisateurs et utilisatrices à privilégier les services d'Apple et à concentrer leurs activités dans son écosystème fermé ? Sauf que la réalité est bien moins reluisante que ce que voudrait nous faire croire la firme de Cupertino…

Comment Apple prétend protéger votre confidentialité ?

Pour bien saisir ce qui se joue réellement derrière la promesse de confidentialité formulée par Apple, il faut revenir sur la manière dont les données iCloud sont protégées.

La Protection standard des données

En accord avec sa rhétorique sur l'importance du respect de la confidentialité, Apple applique par défaut la Protection standard des données pour iCloud. Une démarche qui sonne bien, mais laisse perplexe quand on creuse un peu. Cette mesure de sécurité fonctionne de manière assez classique : vos données sont chiffrées, aussi bien en transit vers les serveurs d'Apple qu'au repos. Elle couvre un large éventail d'informations personnelles : photos, emails, notes, tout y passe. La promesse est claire : vos données sont blindées contre les intrusions extérieures, conservées dans une sorte de coffre-fort numérique.

Mais – car il y a toujours un "mais" – cette protection a ses failles. La clé de ce coffre-fort, Apple la garde dans sa poche. En clair, même si vos données sont protégées des regards tiers, elles restent visibles pour Apple. Pour la firme, c'est un peu comme avoir un œil dans chaque recoin de son écosystème, une mainmise qui laisse dubitatif. Ainsi, même si la Protection standard des données offre un certain niveau de sécurité contre les menaces extérieures, elle ne garantit pas une confidentialité absolue vis-à-vis d'Apple. Une protection, oui, mais avec des portes dérobées accessibles au géant de Cupertino.

La Protection avancée des données

En décembre 2022, Apple passe à la vitesse supérieure et dévoile la Protection avancée des données pour iCloud qu'elle généralise dès le premier trimestre 2023. Un pas vers davantage de sécurité, semble-t-il. Cette fonctionnalité, à activer manuellement, introduit le chiffrement de bout en bout pour une large gamme de données stockées sur iCloud. Le concept est attrayant : les clés de chiffrement sont générées sur vos appareils, renforçant l'inaccessibilité de vos données, même pour Apple. En théorie, c'est une avancée majeure pour la confidentialité.

Encore une fois, la réalité est bien moins parfaite qu'il y paraît. Malgré ces améliorations, des éléments importants restent hors du champ de cette protection renforcée. iCloud Mail, Contacts, Calendriers – trois applications aux contenus extrêmement sensibles – ne bénéficient pas du chiffrement de bout en bout. Apple justifie leur exclusion du programme de protection avancée par la nécessité de maintenir l'interopérabilité avec d'autres fournisseurs de messagerie et d'agendas. Le chiffrement casse en effet les protocoles IMAP, CardDav et CalDAV. Cependant, avec ce compromis l'entreprise se réserve, encore et toujours, la possibilité d'analyser le contenu de vos e-mails et d'obtenir des informations détaillées sur vos contacts. Un point qui suscite des interrogations sur l'engagement réel d'Apple en matière de confidentialité.

Certaines métadonnées demeurent, elles aussi, en dehors du périmètre de cette protection avancée. Par exemple, le type et la taille des fichiers, le nombre de fois qu'une photo a été vue, ou encore les dates et heures de création/modification des fichiers échappent toujours au chiffrement de bout en bout, sans possibilité de faire autrement. Ces informations, bien que moins sensibles, peuvent offrir un aperçu significatif de vos habitudes et préférences. En bref, si la Protection avancée des données d'Apple est une étape dans la bonne direction, elle laisse un goût d'inachevé. Les utilisateurs et utilisatrices recherchant une confidentialité complète devront se tourner vers d'autres mesures ou services pour combler les lacunes laissées par cette approche sélective de la protection des données.

Comment renforcer sa confidentialité sur les équipements Apple ?

Au regard des limites des protections natives, quelques mesures supplémentaires s'imposent pour améliorer la confidentialité sur les appareils Apple. Tout d'abord, activez sans délai la Protection avancée des données d'Apple.

Bien que non exhaustive, l'option offre une couche de sécurité supplémentaire et non négligeable pour certaines de vos données stockées sur iCloud.

Ensuite, l'essentiel réside dans la prise de conscience des limites inhérentes à cette protection. Les services tels que iCloud Mail, Contacts et Calendriers restent vulnérables, dépourvus du chiffrement de bout en bout. Il est donc essentiel d'envisager des alternatives pour ces applications spécifiques. Pour vos communications, vos rendez-vous et la gestion de vos contacts, tournez-vous vers des services qui offrent un chiffrement de bout en bout par défaut. Un changement d'habitude, certes, mais qui garantit une meilleure sécurisation de vos informations sensibles et personnelles, à l'abri des regards d'Apple. Le recours à des outils alternatifs permet de rétablir un bon équilibre entre le confort offert l'écosystème Apple et la préservation de votre vie privée.

Proton : l'alternative privée par défaut qu'il vous faut

Au regard de la politique de confidentialité arrangée d'Apple, Proton s'impose comme une alternative robuste et fiable. Avec ses produits phares que sont Proton Mail, Proton Calendar et Proton Drive, l'entreprise suisse confirme ses engagements pour le respect de la vie privée. Toutes les informations y sont chiffrées de bout en bout par défaut et sans exception, y compris celles qu'Apple néglige au prétexte d'assurer une interopérabilité entre fournisseurs.

À la base, Proton Mail se distingue par son approche centrée sur la sécurité et la confidentialité. En tant que service mail chiffré, il offre un chiffrement de bout en bout robuste, couplé à un chiffrement zero access de ses serveurs. Une double protection qui garantit que seuls l'émetteur et le destinataire peuvent lire le contenu des emails et accéder aux informations de contacts. Cette technologie de chiffrement avancée assure que même Proton n'a pas accès aux messages de ses utilisateurs, contrairement à iCloud Mail et Apple Contacts qui laissent une porte ouverte à Apple.

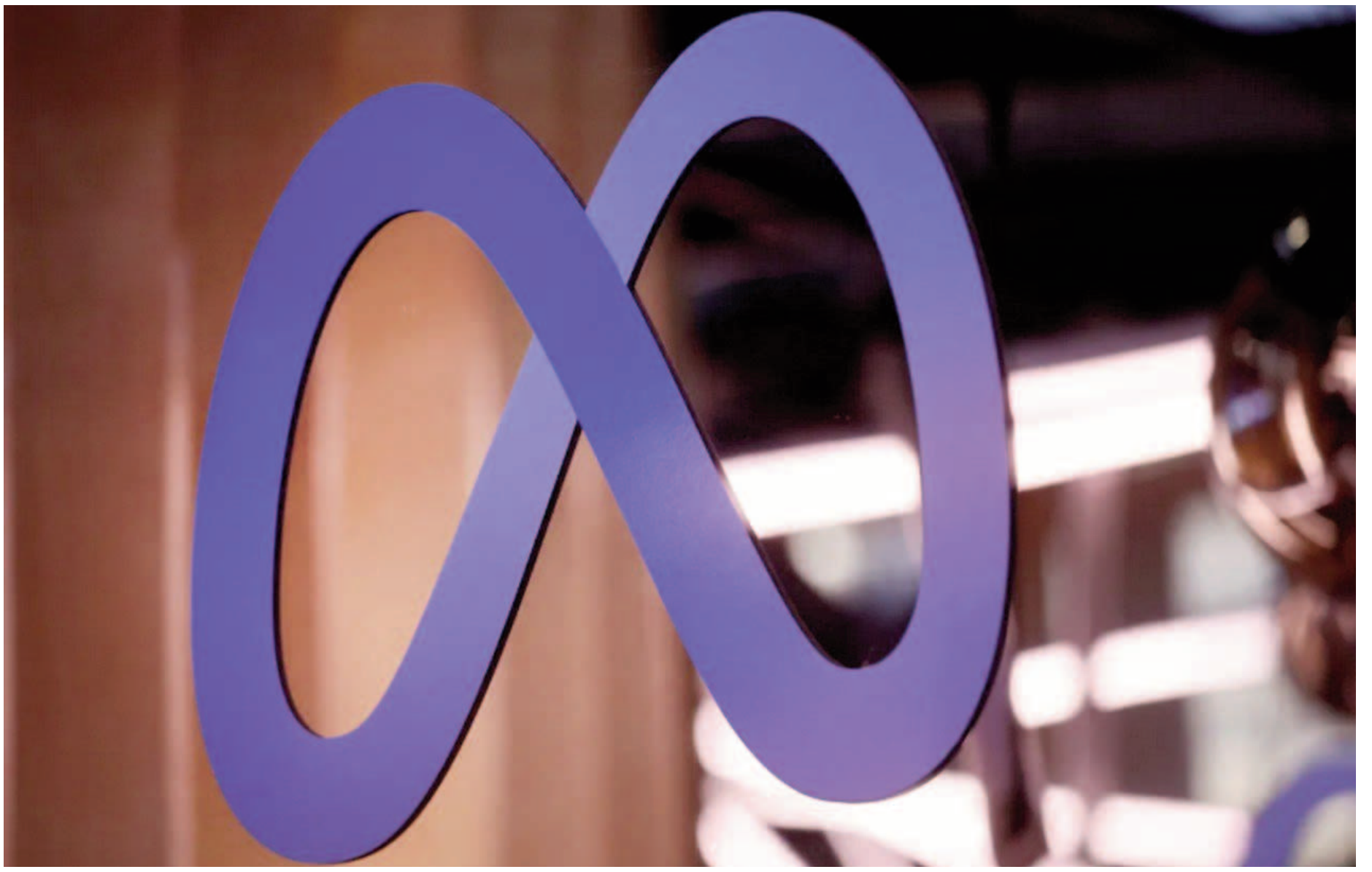
Proton Calendar, intégré à Proton Mail, suit cette même philosophie de protection rigoureuse des données. Il se positionne comme une alternative solide à Apple Calendar, en proposant un chiffrement complet des entrées de calendrier. Contrairement à Apple, qui n'a pas étendu son chiffrement de bout en bout à ses services de calendrier, Proton assure une confidentialité totale, vos événements restant privés et protégés des regards indiscrets, y compris ceux de Proton lui-même.

Quant à Proton Drive, il vient compléter l'offre de Proton en tant qu'alternative sécurisée à Apple iCloud.

En mettant l'accent sur la sécurité des données, Proton Drive offre un espace de stockage chiffré pour vos fichiers personnels et vos photos. Toutes les données stockées sont chiffrées, non seulement pendant le transfert mais aussi au repos, rendant tout accès non autorisé pratiquement impossible. Là où iCloud conserve certaines métadonnées accessibles, Proton Drive assure une confidentialité sans faille. C'est donc un écosystème complet et hautement sécurisé que propose Proton, se posant en véritable bouclier contre les intrusions et les regards indiscrets, y compris ceux des fournisseurs de services eux-mêmes. Pour les utilisateurs soucieux de préserver leur vie privée au-delà des promesses marketing, Proton Mail, Proton Calendar et Proton Drive se présentent comme des alternatives plus que convaincantes à iCloud, comblant les lacunes laissées par les services d'Apple en matière de confidentialité. Notons au passage que Proton propose depuis peu des applications natives pour macOS.

Meta chute à Wall Street, plombée par l'IA et une charge fiscale géante

Le groupe de Mark Zuckerberg a vu son titre s'effondrer de plus de 11 % à New York, après l'annonce de résultats ternis par une taxe exceptionnelle et des dépenses d'investissement qui affolent les investisseurs.



C'est une claque monumentale pour Meta. Jeudi 30 octobre, à la Bourse de New York, le géant de la tech a vu son action dégringoler de 11,49 %, à 665,31 dollars, effaçant en un clin d'œil plus de 200 milliards de dollars de capitalisation boursière.

Cette chute brutale survient au lendemain de la publication de ses résultats trimestriels, qui ont surpris par l'ampleur de la baisse du bénéfice net, et ce malgré un chiffre d'affaires en nette hausse.

Meta a annoncé un chiffre d'affaires de 51,2 milliards de dollars, en hausse de 26 % sur un an. Mais son bénéfice net, lui, a été divisé par cinq, tombant à seulement 2,1 milliards. En cause, une charge fiscale exceptionnelle de près de 16 milliards de dollars aux États-Unis. Ce revers fiscal, combiné à une flambée des dépenses prévues pour l'intelligence artificielle, a immédiatement déclenché une onde de choc chez les actionnaires.

Une stratégie IA jugée trop agressive par le marché

La véritable inquiétude vient de l'ambition démesurée de Meta dans l'intelligence artificielle. L'entreprise de Menlo Park a revu à la hausse ses prévisions d'investissements pour 2025, annonçant des dépenses comprises entre 70 et 72 milliards de dollars, contre une fourchette précédente de 66 à 72 milliards. Ces montants astronomiques ne sont pourtant qu'un avant-goût.

Meta prévient déjà : "Nos dépenses totales augmenteront à un rythme nettement plus rapide en 2026 qu'en 2025, cette croissance étant principalement tirée par les coûts d'infrastructure" indique le groupe dans un communiqué. Meta prévoit en effet d'acheter massivement des puces IA, de faire appel) plus de centres de données et de renforcer ses capacités de calcul pour rester compétitif face à OpenAI ou Google.

Selon Susan Li, directrice financière du groupe, la rémunération des talents spécialisés dans l'IA sera le second poste de dépense dès 2026. Et pour cause : Meta a déjà réorganisé ses équipes IA en les regroupant au sein de l'unité Superintelligence Labs, lancée à coups de recrutements massifs.

Zuckerberg défend sa vision, le marché reste fébrile

Critiqué pour cette course effrénée, Mark Zuckerberg s'est montré ferme dans sa stratégie à long terme. "Je pense que la bonne stratégie consiste à investir massivement dans le développement des capacités dès le départ, afin d'être prêts pour les scénarios les plus optimistes" a t-il dit.

Une croyance qu'il a déjà eu le temps de tester lors de la fugace vague d'innovation autours du Metaverse en 2021. Arès avoir renommé sa société Facebook en Meta, Mark Zuckerberg avait investit massivement dans cette technologie avant de l'enterrer en toute discrétion quelques mois plus tard à l'orée du grand mouvement de l'IA Générative.

C'est peut être pour cela que sur les marchés, le discours peine à rassurer.

Surtout que les concurrents de Meta investissent eux aussi à tour de bras dans l'IA, tout en affichant d'insolents résultats financiers.

Alphabet, par exemple, a confirmé viser entre 91 et 93 milliards de dollars d'investissements cette année, tout en affichant des résultats largement au-dessus des attentes. Résultat, son action grimpait de 5,14 % le même jour à Wall Street, quand Meta s'effondrait.

Malgré tout, les fondamentaux de Meta restent solides : le chiffre d'affaires, principalement porté par la publicité mobile, est en nette progression. Le prix moyen des publicités a bondi de 10 %, et le nombre d'impressions sur Facebook, Instagram ou WhatsApp a augmenté de 14 %. Mais pour l'instant, l'appétit pour l'IA coûte cher. Très cher.

Proton lance son observatoire des fuites de données pour les entreprises

IL DOIT INFORMER les internautes sur les entreprises ayant subi des fuites de données en s'appuyant sur les informations récoltées sur le dark web.

Proton veut plus de transparence sur les fuites de données qui affectent les internautes. D'où la mise en place d'un observatoire. La société basée en Suisse a annoncé hier le lancement d'un nouveau service visant à répertorier les fuites de données affectant les entreprises de façon exhaustive.

Selon l'annonce de Proton, seules les fuites de données les plus importantes sont rapportées dans les médias. Et la plupart passent sous le radar.

Surveiller le dark web

Proton entend donc combler ce manque en rassemblant toutes les fuites de données dans un observatoire. Il répertoriera l'ensemble des publications en ligne de données en s'appuyant sur son service de surveillance du dark web.

La société explique aussi ne pas vouloir se contenter de relayer les annonces des entreprises victimes pour alimenter son observatoire. Elle estime que celles-ci ne permettent pas de représenter de façon exacte le volume des fuites de données.

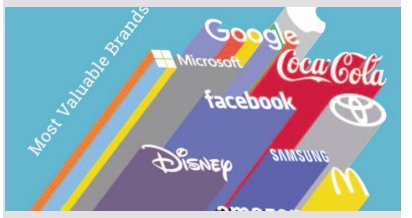
Les équipes se chargeront donc d'identifier les nouvelles publications de données en ligne et de les répertorier, et ce sans attendre les déclarations officielles des entreprises concernées. Auprès de The Register, Proton explique avoir établi un partenariat avec la société américaine de protection de l'identité Constella Intelligence, qui sera chargée de vérifier l'authenticité des données identifiées.

Pas d'infostealers

L'observatoire pose tout de même quelques règles visant à limiter le cadre des fuites répertoriées. Ainsi, il se contentera d'indexer les fuites visant des entreprises uniques, et non celles affectant plusieurs entreprises, par exemple dans le cas où l'origine de la fuite résulte de la compromission d'un fournisseur commun à plusieurs organisations.

En outre, l'observatoire laissera de côté les données collectées au travers d'infostealers, ces logiciels malveillants qui visent des utilisateurs particuliers afin de voler leurs données. Leurs opérateurs agrègent souvent les données volées pour les revendre sur des places de marché spécialisées.

Que signifient vraiment les noms des marques les plus connues au monde ?



IL Y A BEAUCOUP d'étapes à suivre quand il s'agit de démarrer une entreprise, et chacune est importante pour des raisons spécifiques. Le choix d'un nom d'entreprise peut être l'une des étapes les plus difficiles de la création d'une entreprise.

Pour cela, ceux qui ont des difficultés à trouver un nom pour leurs entreprises peuvent opter pour un générateur de nom qui aide à faire un remue-méninges, à penser de façon créative et à percer le blocage mental pour trouver le meilleur nom possible.

Comment les plus grandes entreprises au monde ont choisi leurs noms ?

La plupart des consommateurs entrent en contact avec au moins une des marques les plus connues au monde chaque jour. Mais, peu savent ce que ces noms signifient réellement. Voici quelques exemples sur la façon dont certains des noms de sociétés les plus uniques sont apparus :

Pepsi a été nommé d'après le terme médical pour l'indigestion

L'inventeur de Pepsi, Caleb Davis Bradham, voulait à l'origine être médecin, mais une crise familiale l'a obligé a quitté l'école de médecine et est devenu pharmacien à la place.

En créant la célèbre boisson, Bradham croyait que cette dernière facilite la digestion, il l'a donc nommée Pepsi-Cola, d'après le terme dyspepsie, signifiant l'indigestion.

Google doit son nom à une faute de frappe

Le nom de Google a émergé d'une session de brainstorming à l'université de Stanford. Le fondateur Larry Page proposait des idées pour un site Web de données massives avec d'autres étudiants diplômés.

L'une des suggestions était « googolplex » l'un des plus grands nombres descriptibles. Le nom « Google » est apparu après que l'un des étudiants a mal orthographié le mot. Page a alors enregistré son entreprise avec ce nom.

IKEA n'est pas un mot suédois

Le fondateur Ingvar Kamprad a choisi le nom de son entreprise en combinant les initiales de son propre nom, IK, avec les premières lettres du village, où il a grandi dans le sud de la Suède : Elmtaryd et Agunnaryd.

Amazon a été nommé d'après le plus grand fleuve du monde

Il y a eu quelques changements de nom pour ce magasin en ligne. Le fondateur Jeff Bezos a d'abord nommé la société Cadabra, mais il a changé ce nom un an plus tard après que certaines personnes aient entendu le mot « cadavre ». Bezos a acheté l'URL Relentless.com et a brièvement envisagé de nommer le magasin Relentless, mais des amis lui ont dit que cela semblait un peu sinistre.

Bezos a ensuite choisi le mot Amazon parce qu'il était exotique et différent selon lui, et qu'il était aussi le plus grand fleuve du monde. Il voulait que sa boutique en ligne soit la plus grande du monde.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

Boomer, surtourisme: le Larousse ajoute 150 mots et expressions dans sa nouvelle édition

"Dinguerie", "Boomer", "surtourisme", "VSS"... Le Larousse a dévoilé jeudi les nouveaux mots qui viendront remplir les pages de sa prochaine édition. Le Larousse illustré 2027 intègre ainsi 150 nouveaux mots, sens, locutions et expressions "témoignant tant de la vitalité que de la diversité de la langue française".

Quarante personnalités marquantes de ce siècle font également leur entrée dans le dictionnaire, dont l'actrice belge Emilie Dequenne, décédée en 2025.



Chaque année, le Larousse intègre des nouveaux mots qui témoignent des nouvelles expressions du quotidien, de l'évolution de la technologie ou encore des problématiques sociétales contemporaines.

Ainsi, des mots et expressions en lien avec les risques et les enjeux environnementaux comme "microplastique", "îlot de fraîcheur" ou "surtourisme", qui dénonce les effets négatifs d'un tourisme de masse non régulé, viendront alimenter cette nouvelle édition.

Le dictionnaire s'attarde également sur les "blessures et les fractures de notre société". L'expression "soumission chimique", qui désigne un empoisonnement à l'insu de quelqu'un, et qui avait notamment été au cœur de l'affaire judiciaire française pour laquelle une cinquantaine d'hommes ont été jugés pour avoir violé Gisèle Pelicot, victime de cette pratique, intègre le dictionnaire.

Dans le même registre, viennent s'ajouter les expressions "violences sexistes " ou "VSS" ainsi que "contrôle coercitif".

Les innovations numériques sont également au cœur de notre société et les expressions "créateur de contenu", "identité numérique" ou "prompter", le fait d'envoyer un prompt, une instruction à un algorithme d'intelligence artificielle, font notamment leur apparition dans les pages du Larousse.

Plusieurs mots et expressions du quotidien arrivent aussi dans l'ouvrage. "Boomer", "crush", mot anglais équivalent de "béguin", "dinguerie" ou encore "vocal" comme nom commun, pour les messages vocaux envoyés sur les messageries instantanées, s'ajoutent à la liste. Le Larousse proposera également des définitions pour des nouvelles tendances gastronomiques, des mots scientifiques, des expressions en lien avec la santé mentale, ou encore des mots typiques des régions de France ou de la francophonie, à plus large échelle.

Le Larousse illustré 2027 sera disponible en librairie le 20 mai.

Il perd son Oscar... dans un vol Lufthansa: "Incompréhensible"

La compagnie aérienne allemande Lufthansa a annoncé vendredi avoir retrouvé une statuette des Oscars, appartenant au réalisateur russe Pavel Talankine, égarée lors d'un vol New York-Francfort.

PAVEL TALANKINE, qui a remporté un Oscar pour son documentaire 'Mr Nobody contre Poutine', n'avait pas été autorisé à emporter la statuette en cabine lors d'un vol depuis l'aéroport JFK mercredi, a rapporté le site d'actualité cinématographique Deadline.

Les responsables de l'Agence de sécurité dans les transports (TSA) lui ont dit que la statuette pouvait être utilisée comme une arme et il a été contraint de l'enregistrer en soute dans une boîte en carton, selon Deadline. À son arrivée en Allemagne, la statuette dorée avait disparu.

"Nous pouvons confirmer que la statuette des Oscars est désormais en notre possession à Francfort", a déclaré Lufthansa dans un communiqué, ajoutant être "déjà en contact" avec Pavel Talankine afin de lui remettre sa statuette "en main propre dans les plus brefs délais".

"INCOMPRÉHENSIBLE"

Pavel Talankine, 35 ans, vidéaste dans une petite école russe de province, a créé la sensation lorsqu'il a remporté en mars l'Oscar du meilleur long métrage documentaire aux côtés du réalisateur américain David Borenstein. Composé d'images que Talankine avait fait sortir clandestinement de Russie, "Mr Nobody contre Poutine" retrace l'introduction, dans les écoles russes, de cours patriotiques pro-guerre sous la présidence de Vladimir Poutine, dans le contexte de l'offensive de Moscou en Ukraine.



Talankine a déclaré à Deadline qu'il avait pris l'avion au moins une douzaine de fois avec la statuette sans aucun problème. "C'est totalement incompréhensible qu'ils considèrent un Oscar comme une arme", a-t-il déclaré à son arrivée à Francfort jeudi matin, ajoutant que lors de ses précédents vols, il "l'avait emporté en cabine, et il n'y avait jamais eu le moindre problème".

Un agent de Lufthansa lui avait proposé de l'accompagner jusqu'à la porte d'embarquement et de garder la statuette pendant le vol, mais ce plan a été rejeté par un responsable de la TSA, selon Deadline.

Climat: malgré un recul mondial des dégâts liés aux catastrophes naturelles, la situation reste alarmante



Les pertes mondiales liées aux catastrophes naturelles ont fortement reculé en 2025, à 224 milliards de dollars mais le tableau d'ensemble des événements climatiques extrêmes demeure "alarmant", a indiqué mardi la compagnie de réassurance Munich Re.

Malgré une baisse de 40% de pertes matérielles liées aux catastrophes naturelles par rapport à 2024, grâce à l'absence d'ouragan touchant les côtes des États-Unis (une première depuis dix ans), la compagnie de réassurance Munich Re reste en alerte.
Un recul comparable - près d'un tiers - a été observé par son concurrent Swiss Re, qui a évalué en décembre les pertes économiques mondiales liées aux catastrophes naturelles à 220 milliards de dollars.Sur les 224 milliards, Munich Re compte 108 milliards de pertes qui étaient assurées, un total là aussi en net recul.
Malgré cela, "le tableau d'ensemble reste "alarmant", note l'assureur dans son rapport annuel sur les catastrophes naturelles.

"Fièvre" planétaire

Au-delà des catastrophes majeures tels que les séismes ou les ouragans, ce sont désormais les inondations locales, les tempêtes et les feux de forêt qui pèsent le plus lourdement.
Ces derniers ont représenté 166 milliards de dollars de pertes totales l'an dernier, dont 98 milliards assurés, dépassant les moyennes hors inflation des dernières décennies. L'exemple le plus frappant reste les incendies dévastateurs de Los Angeles en janvier, qui ont causé 53 milliards de dollars de dégâts, dont 40 milliards assurés, "de loin la catastrophe naturelle la plus coûteuse de l'année", selon le réassureur. "La planète a de la fièvre et, par conséquent, nous observons une accumulation d'événements météorologiques sévères et intenses", explique à l'AFP Tobias Grimm, climatologue en chef chez Munich Re.

Climato-scepticisme

Cette mise en garde intervient tandis que le discours climatosceptique s'est renforcé, notamment aux États-Unis depuis l'élection de Donald Trump, et que l'Union européenne a revu à la baisse ou retardé certaines mesures destinées à verdir l'économie, au nom de la compétitivité et de la sauvegarde des emplois.
Pour Munich Re, les faits restent pourtant clairs. Tant que "le point de bascule pour les émissions de gaz à effet de serre n'a pas encore été atteint, la Terre continue de se réchauffer", souligne Tobias Grimm."Plus de chaleur signifie plus d'humidité, des précipitations plus intenses et des vents plus forts", ce qui fait que le changement climatique "contribue déjà aux phénomènes météorologiques extrêmes", ajoute-t-il.

17 200 morts

L'année 2025 a par ailleurs montré "deux visages", selon le climatologue.
Le premier semestre a été la période "la plus coûteuse jamais enregistrée pour l'industrie de l'assurance", tandis que le second semestre a connu "les pertes les plus faibles depuis dix ans".
Outre les incendies californiens, un séisme dévastateur fin mars en Birmanie a causé 12 milliards de dollars de pertes, très faiblement assurées.
Les États-Unis, même épargnés par les ouragans, ont concentré la part la plus importante des pertes financières dans le monde, avec 118 milliards de dollars. Dans ce total, 88 milliards étaient assurés, témoignant d'un haut niveau de couverture du risque et de la forte valeur des biens exposés.
De manière similaire, Climate Central, organisation américaine à but non lucratif agrégeant des données sur le changement climatique, a décompté 115 milliards de dollars de pertes dans ce pays.
Les catastrophes naturelles ont par ailleurs causé quelque 17 200 décès dans le monde, principalement en Asie-Pacifique et en Afrique, selon Munich Re.
Un chiffre supérieur à celui de 2024, qui affichait 11 000 décès, mais qui reste bien en deçà de la moyenne sur trente ans (41 900) : "les mesures de prévention des risques commencent à produire des effets", conclut M. Grimm.

Terres rares: cette île minuscule qui pourrait sortir le Japon de sa dépendance à la Chine

LE JAPON donne dimanche le coup d'envoi de ce qu'il présente comme la première tentative au monde d'exploiter des terres rares en eaux profondes à 6 000 mètres sous la surface, dans l'espoir de réduire sa dépendance à l'égard de la Chine pour ses approvisionnements en ces matériaux cruciaux.
n navire japonais de forage scientifique en grande profondeur, le Chikyu, s'apprête à mettre le cap sur la lointaine île de Minami Torishima, dans le Pacifique, dont les eaux environnantes seraient riches en précieux minerais.
Cette expédition d'essai intervient alors que la Chine, de loin le premier fournisseur mondial de terres rares, accentue la pression sur le Japon, après des propos de la Première ministre Sanae Takaichi. Celle-ci avait suggéré en novembre que Tokyo pourrait réagir militairement à une attaque contre Taïwan, île démocratique dont Pékin revendique la souveraineté.
Signe de l'aggravation des tensions bilatérales, Pékin a annoncé mardi durcir ses contrôles sur l'exportation vers le Japon de biens chinois à double usage civil et militaire, ce qui pourrait inclure les terres rares --et de fait, le Wall Street Journal fait d'ores et déjà état de restrictions chinoises sur les acheminements.
Les "terres rares", 17 éléments métalliques, pas particulièrement rares, mais difficiles et coûteux à extraire, sont essentielles pour des pans entiers de l'économie (automobile, énergies renouvelables, numérique, défense...), servant à la fabrication d'aimants puissants, de catalyseurs et de composants électroniques.
La mission du Chikyu constitue "une première étape vers l'industrialisation nationale des terres rares" par le Japon, a déclaré le mois dernier l'Agence japonaise pour la science et la technologie sur les fonds marins (JAMSTEC) dans un communiqué.
L'organisation publique présente cet essai comme une première mondiale d'un forage des fonds marins à de telles profondeurs --dépassant une fois et demie la hauteur du mont Fuji.

L'île aux trésors

La zone autour de Minami Torishima, île située dans les eaux économiques du Japon, est estimée contenir plus de 16 millions de tonnes de terres rares, ce qui en ferait, selon le quotidien économique Nikkei, le troisième plus grand gisement au monde.
Ces riches dépôts contiendraient l'équivalent de 730 ans de la consommation mondiale actuelle de dysprosium, utilisé dans les aimants haute performance des téléphones et des voitures électriques, et 780 ans de celle d'yttrium, composant utilisé dans les lasers, a calculé le Nikkei.
"Si le Japon parvenait à extraire en continu des terres rares autour de Minami Torishima, il sécuriserait la chaîne d'approvisionnement nationale pour des secteurs-clés", abonde auprès de l'AFP Takahiro Kamisuna, chercheur associé à l'International Institute for Strategic Studies (IISS).
"De même, ce serait un atout stratégique majeur pour le gouvernement Takaichi afin de réduire significativement la dépendance des approvisionnements vis-à-vis de la Chine", insiste-t-il.
La Chine représente près des deux-tiers de la production minière de terres rares du monde et 92% de la production raffinée, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE).



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

7 symptômes évocateurs de pneumonie

BIEN-ÊTRE

Une pneumonie n'est jamais silencieuse et débute brutalement par des symptômes caractéristiques.



Vous toussez ? Vous avez de la fièvre ? Votre bronchite ne se soigne pas ? C'est peut-être une pneumonie, une infection du poumon provoquée par une bactérie - le pneumocoque le plus souvent - ou par un virus. "Le début d'une pneumonie est souvent très brutal (quelques heures)" et "toujours symptomatique. Pour l'anecdote, on peut lire dans la littérature scientifique que la pneumonie est comme "un coup de tonnerre dans un ciel serein""

1. Une fièvre supérieure à 39°C

"Souvent, dans le cas d'une pneumonie, il y a une montée de la température autour de 39-40°C, décrit notre interlocutrice. Une fièvre importante est un signe d'alerte. Il ne faut pas se dire que ça va passer et il convient de consulter un médecin. L'automédication avec des anti-inflammatoires ou des antibiotiques est vraiment déconseillée car il y a un risque de complications". Par ailleurs, notez qu'une pneumonie sans fièvre peut exister "mais n'est pas classique", indique le Dr Nocent-Edjnaini.

Pneumonie : premiers symptômes, durée, cause, mortelle ?

La pneumonie est une infection aiguë des poumons. Elle peut être grave chez les personnes fragiles et de plus de 65 ans. Quels sont les premiers symptômes ? La bactérie en cause ? Est-elle contagieuse ? Mortelle ? Quel traitement pour la soigner ? Interview de Louis Stoffaes, interne en pneumologie.

2. Des difficultés à respirer

"Il peut y avoir des essoufflements au début d'une pneumonie qui se traduisent par des difficultés à respirer ou un souffle court", rapporte le médecin.

3. Des douleurs au thorax

"La pneumonie peut se caractériser par des douleurs thoraciques, qui ne sont toutefois pas systématiques", décrit la pneumologue. Ces douleurs augmentent généralement à l'inspiration. Les douleurs dans la poitrine sont observées particulièrement lorsque le foyer infectieux est en contact avec la plèvre.

4. Une toux expectorante

"La toux est l'un des signes les plus caractéristiques d'une pneumonie. En général, c'est une toux qui rejette des crachats", souligne-t-elle. Avant de préciser qu'il est difficile pour le "grand public de faire la différence entre une pneumonie ou une bronchite".

5. Des crachats

Il peut y avoir parfois des crachats, qui n'est pas un signe typique d'une pneumonie mais qui peut la faire suspecter. Là encore, ce n'est pas systématique.

6. Une importante fatigue

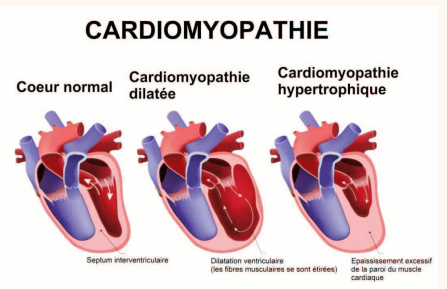
"En général, dans le cas d'une pneumonie, on observe une belle fatigue et un état de malaise général. Ce signe est commun à de nombreuses maladies et n'est pas spécifiquement caractéristique d'une pneumonie", tient à rétablir notre médecin.

7. Des frissons intenses

La pneumonie peut parfois être associée à des frissons intenses.

Il convient de consulter rapidement son médecin généraliste si vous avez de la fièvre, une toux qui rejette du mucus jaune, vert, rouille ou teinté de sang, des difficultés à respirer et si vous avez des douleurs musculaires, abdominales ou dans la poitrine, et ce, particulièrement si vous êtes âgé ou si vous avez une maladie chronique (BPCO, asthme...). Il est également urgent de consulter si vous avez une bronchite qui semble s'aggraver. Le diagnostic d'une pneumonie est suggéré en premier lieu par l'interrogatoire du malade et l'auscultation pulmonaire. Il est confirmé par la radiographie, montrant une opacité (zone blanche d'un lobe ou d'un segment pulmonaire).

Cardiomyopathie : symptômes, à cause de quoi ?



LA CARDIOMYOPATHIE est une maladie du muscle cardiaque qui peut engager le pronostic vital.

"Les cardiomyopathies sont des maladies du muscle cardiaque, en grande partie génétiques, mais pas exclusivement" commence le Dr Joëlle Sissmann, cardiologue.

La conséquence, c'est que la fonction pompe du ventricule gauche du coeur va être altérée, avec inadéquation entre le débit cardiaque et les besoins, se traduisant par un essoufflement." Là, il faut consulter pour prévenir un éventuel accident cardiaque tel que l'infarctus.

La cardiomyopathie dilatée

Dans cette forme de cardiomyopathie, "la cavité cardiaque augmente de taille", observe la cardiologue. La qualité de la contraction cardiaque est aussi altérée. Résultat, le cœur se contracte mal, et donc se vide mal, provoquant une baisse de débit cardiaque. Il éjecte mal la quantité de sang voulue à chaque battement, laissant un volume résiduel important dans la cavité cardiaque. Ceci aboutit à un essoufflement à l'effort. "Lorsque les causes sont génétiques, le cœur est en général très hypocontractile : il se contracte mal, éjecte mal, provoquant ainsi la baisse du débit cardiaque et donc l'essoufflement (ce qu'on appelle une congestion)", explique-t-elle. "Certaines causes génétiques vont entraîner par le biais d'anomalies moléculaires des altérations du fonctionnement du muscle cardiaque et donc une mauvaise contractilité du cœur qui peu à peu va se dilater". De nombreuses pathologies peuvent également provoquer une dilatation secondaire du cœur. Elles peuvent être "la conséquence d'un infarctus du myocarde ou d'une maladie des valves".

La cardiomyopathie hypertrophique

La cardiomyopathie hypertrophique est une augmentation de l'épaisseur des parois du cœur aboutissant à une augmentation de la taille du ventricule gauche. "De ce fait, le cœur est en général moins élastique qu'en temps normal", explique la cardiologue.

Cela provoque une gêne du remplissage cardiaque et un essoufflement à l'effort. Les causes les plus fréquentes sont l'hypertension artérielle ou le cœur de sportif/le sport intense. Il peut aussi s'agir de maladies génétiques mais c'est "relativement rare", indique Joëlle Sissmann. Parmi elles, les maladies "de surcharge" pouvant être liées à des déficits enzymatiques, provoquant un épaississement du muscle cardiaque, et qui atteignent souvent d'autres organes (par exemple, maladie de Fabri). "On peut également avoir des surcharges en métaux, comme dans la maladie de l'hémochromatose : une surcharge chronique en fer va entraîner un épaississement des parois du cœur et une surcharge d'autres organes comme le foie". Il peut aussi y avoir des anomalies liées à des surcharges de dégradation de protéine comme dans l'amylose cardiaque.

La cardiomyopathie obstructive (CMO) : la mort subite redoutée

La cardiomyopathie obstructive (CMO) désigne une forme de cardiomyopathie hypertrophique avec une paroi si épaisse qu'il y a une gêne à l'éjection du sang lorsque le ventricule se contracte. Les symptômes sont multiples, de l'essoufflement à la syncope mais aussi l'arythmie et peuvent évoluer vers l'insuffisance cardiaque.

"Il s'agit d'une cardiomyopathie hypertrophique particulière avec un obstacle à l'éjection. Cet obstacle va être la cause d'une baisse du débit cardiaque qui peut être tellement brutale à l'effort qu'elle peut provoquer une syncope voire une mort subite", explique la cardiologue. La mort subite est la complication la plus redoutée de cette maladie, survenant chez des patients à haut risque, surtout lorsque la maladie est méconnue ou non diagnostiquée, en particulier chez les sportifs. "La cardiomyopathie obstructive est exclusivement d'origine génétique", observe Joëlle Sissmann. Causée par la mutation d'un gène qui code pour le muscle cardiaque, elle se transmet de manière autosomique dominante : l'enfant peut être atteint si l'un des deux parents porte l'anomalie.

"Il faut savoir qu'il existe tout un catalogue de maladies génétiques qui peuvent être la cause de cardiomyopathies", alerte la cardiologue. "Ainsi lorsqu'on constate une cardiomyopathie hypertrophique, obstructive ou dilatée sans cause évidente, il faut réaliser un génotypage de la personne atteinte, et une enquête familiale", poursuit-elle. "Le dépistage par le biais de l'identification de la mutation génétique qui a été responsable de la cardiomyopathie est nécessaire chez les ascendants et les descendants de la personne identifiée".

Quels sont les symptômes des cardiomyopathies ?

Les symptômes des cardiomyopathies sont assez univoques :

Fatigabilité ;

Essoufflement ;

Douleurs ;

Plus rarement un malaise ;

Plus rarement dans les cardiomyopathies hypertrophiques obstructives, des syncopes, notamment à l'effort (on pense aux sportifs qui tombent brutalement dans les stades).

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'OUARGLA
DAIRA DE SIDI KHOUILED
COMMUNE DE AIN BEIDA
BUREAU DES MARCHES

NIF:098530029107819

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

Suite au Avis d'Appel d'offres Ouvert Avec Exigence De Capacites Minimales N°06/2026 apparu au journal* el – EL jazzair * le 06 / 04 / 2026 et au journal *Le Jeune Indépendant *le 08 / 04 / 2026.

SUITE AUX RESULTATS D'EVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES ET FINANCIERS .

Le président de L'Assemblée Populaire communale de Ain-Beida Informe de l'Avis d'attribution provisoire des projets suivants .

N°	PROJET	ENTREPRISE	Montant Apré Correction en TTC (DA)	Délais	Obs
01	Aménagement de l'aire de jeux du quartier d'AIN Beida derrière le collage talab abd el Rahman	ENTREPRIS TRAVAUX BATIMENT ET ELECTRICITE ET PENTEUR BATIMENT *BENARIMA LAHCENE* N.I.F:198730010062828	41.756.300.00	04 moins	Offre Moins disant

CONFORMEMENT A L'ARTICLE 56 DE LA LOI N°23-12 AU DATE DE 05 AOUT 2023 PORTANT LES REGLES GENERALES .

CONFORMEMENT AUXDISPOSITIONS DE L'ARTICLE 82 DU DECRET PRESIDENTIEL N°247-15 DU 16/09/2015 PORTANT REGLEMENTATION DES MARCHES PUBLICS MODIFIEE ET COMPLETE

LES SOUMMISSIONAIRES PARTICIPANTS A CET APPEL D'OFFRES QUI CONTESTE CE CHOIX PEUVENT INTRODUIRE UN RECOUR AU PRES DU COMITE DES MARCHES PUBLCS DE LA COMMUNE DE AIN BEIDA DANS UN DELAIS DE 10 JOURS A COMPTER DE LA DATE DE PREMIERE APARRUTION DE CET AVIS DANS LES JOURNAUX .

LES SOUMMISSIONAIRES PARTICIPANTS A CET APPEL D'OFFRES QUI CONTESTE PEUVENT SE RAPROCHER AU PRES DES SERVICES DE LA COMMUNE DE AIN BEIDA DANS UN DELAIS DE 03 JOURS AU PLUS TARDS A COMPTER DE LA DATE DE PREMIERE APARRUTION DE CET AVIS DANS LES JOURNAUX POUR PRENDRE CONAISSANCE DES DETAILS DES RESULTATS DE L'EVALUATION DE CES OFFRES .

Le Jeune Indépendant du 06/05/2026 / ANEP 2630002987



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE

WILAYA DE MASCARA
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

NIF : 097529010017814

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE 02 Du Marché N°...02... /2026

Conformément aux articles 52 et 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16-09-2015 portant réglementations des marchés publics et délégation de service public.
Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimal :
A. Acquisition D'équipements, Dispositifs Médicaux, Accessoires, Consommables Et Réactifs Pour Le Diagnostiques Des Cancers Hémopathies Malignes.
B. Acquisition D'équipements, Réactifs Et Consommables Pour Les Unités Dépistages Du Cancer Du Col.

Projet :
- *Lot N°01 : Acquisition D'équipement pour diagnostique hémopathie maligne*
- *Lot N°02 : Acquisition D'équipements Dépistages De Cancer De Col*
- *Lot N°03 : Acquisition Consommables pour diagnostique hémopathie maligne*
- *Lot N°04 : Acquisition Consommables pour Dépistages De Cancer De Col*
- *Lot N°05 : Acquisition des réactifs pour diagnostique hémopathie maligne*
- *Lot N°06 : Acquisition des réactifs pour Dépistages De Cancer De Col*

N°	Désignation des lots	L'entreprise	Montant de l'offre corrigé en TTC	Délai de réalisation	Note technique 45/60	Critère de choix
01	Lot N°01 : Acquisition D'équipement pour diagnostique hémopathie maligne	SARL IMD LABORATOIRES	23 800 000.00	40 jours	45	Offres moins disant pré qualifié techniquement
02	Lot N°02 : Acquisition D'équipements Dépistages De Cancer De Col	EURL ISSANESSE	3 570 000.00	30 jours	45	Offres moins disant pré qualifié techniquement
03	Lot N°03 : Acquisition Consommables pour diagnostique hémopathie maligne	Infructueux pour insuffisance de crédit				
04	Lot N°04 : Acquisition Consommables pour Dépistages De Cancer De Col	Infructueux pour insuffisance de crédit				
05	Lot N°05 : Acquisition des réactifs pour diagnostique hémopathie maligne	Infructueux pour insuffisance de crédit				
06	Lot N°06 : Acquisition des réactifs pour Dépistages De Cancer De Col	Infructueux pour absences des offres				

Tout Soumissionnaires qui conteste ce choix, peut introduire un Recours auprès de la commission des Marchés publics compétente dans un délai de (10) dix jours à compte de la premier parution du Présent Avis, Conformément à l'article82 du décret présidentiel N° : 15/247 du 16-09-2015portant Réglementation des Marchés publics et délégation de service public.

Le Jeune Indépendant du 06/05/2026 / ANEP 2631007905

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TINDOUF
DAIRA DE TINDOUF
COMMUNE D'OUM EL ASSEL
NIF . 096737029011231

PREMIER MISE EN DEMEURE

Conformément l'article 149 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public
- Marché Approuve par service contractent sous N° 34/2025 en date de 25/08/2025
- Intitulée de l'Opération. Réhabilitation des trottoirs du quartier 11 décembre 1960 à Oum el Assel programme N° 35/2025 .
- ODS N° 45/2025 en date de 25/08/2025

Il donne le premier mise en demeure La société des travaux construction gère par ETB BENCHEIKH HOURAI Enregistrer au numéro fiscal *265081000158104* sise HAI 176 Logts N° 164 ABADLA BECHAR titulaire du marché .

« Réhabilitation des trottoirs du quartier 11 décembre 1960 à Oum el Assel programme N° 35/2025 »

Approuve par Contrôlé Financier en date de 17/08/2025 sous N° 961/2025
Le délai contre actuelle fixer dans le cadre du marché et 90 jours
Demandez à l'entreprise de renforcer le chantier par tous les moyens Humains et matériels pour terminer les travaux dans les délais de 10 jour à partir de la date de publicité de cette MISE EN DEMEURE.

Le Jeune Indépendant du 06/05/2026 / ANEP 2631007956

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Mascara

Numéro d'identification fiscale (NIF) : 099829066206233

AVIS D'INFRUCTUOSITE DU 2ème AVIS DE CONSULTATION N°34/2026

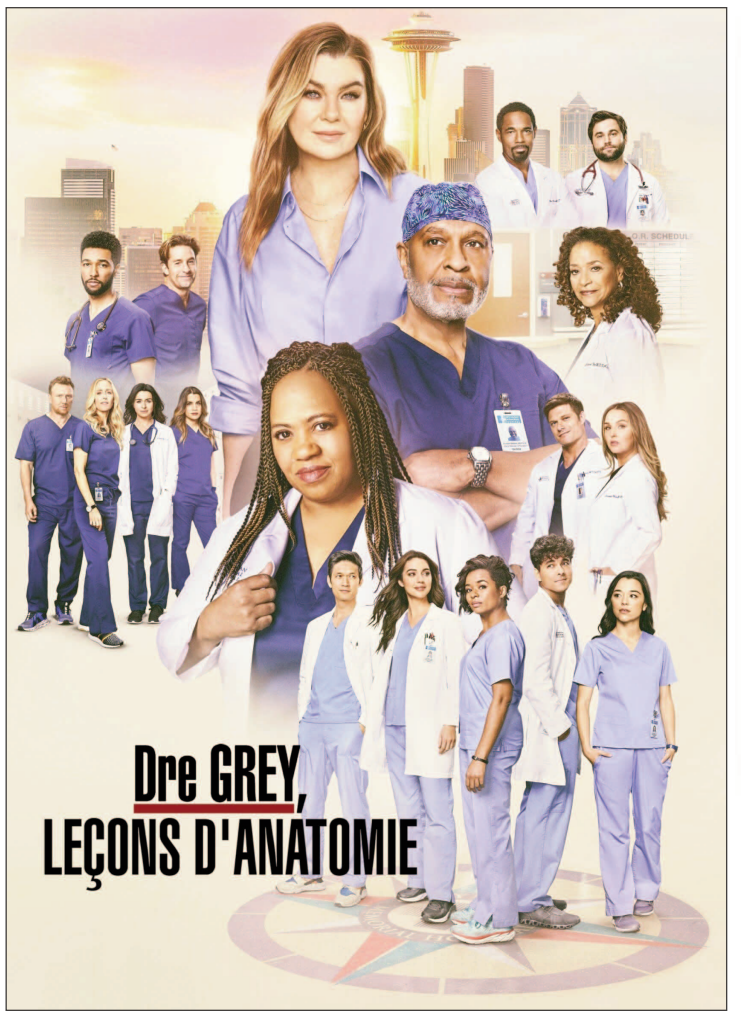
En Application de la loi n°12-23 du 05 Aout 2023 et les dispositions des articles N°40 et 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics fixant les règles générales relatives aux marchés publics, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Mascara déclare **l'infructuosité du 2ème Avis de Consultation N°:34/2026** paru dans les quotidiens nationaux الجمهورية en date du **23/04/2026** et **Le Jeune Indépendant** en date du **22/04/2026** relatif à la réalisation des **20+50** Logements Promotionnels Aides + **18** Logements Promotionnels Libres Avec VRD à **Ghriss** En Lot Unique.

- **BLOC ANGLE A1** : 24 Logements promotionnels aides.
- **BLOC ANGLE A2** : 22 Logements promotionnels aides.
- **BLOC barre B1** : 24 Logements promotionnels aides.
- **BLOC barre B2** : 18 Logements promotionnels libres.

PROGRAMME : **50** LPA ANNEE 2022 **PROGRAMME** : **20** LPA : 2ème tranche 2024.

Et ce pour le motif suivant :
Aucune offre n'est déposée

Le Jeune Indépendant du 06/05/2026 / ANEP 2631007965









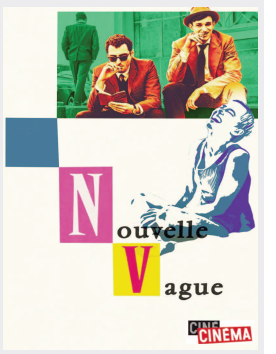




JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série hospitalière - Etats-Unis 2025 — TF1
Grey's Anatomy

21h00 Série dramatique France - 2026 — France 2
Enchainés

21h00 Téléréalité — M6
Cauchemar en cuisine

21h00 Football : Ligue des champions — CANAL+
Bayern Munich / Paris-SG

21h25 Magazine de société — W9
France - 2025
Enquêtes criminelles

20h55 Cinéma — CINE + FRISSON
Etats-Unis - Grande-Bretagne 2024
Gladiator II

21h05 Comédie — 6ter
France - 2018
Ma reum

21h00 Comédie France - 2025 — CINE + PREMIER
God Save the Tuche

21h00 Le 5e tour — CANAL+ SPORT
Golf

21h00 Comédie France - Etats-Unis 2025 — CINE CINEMA
Nouvelle Vague

20h50 Comédie — CANAL+ family
Etats-Unis - 2009
Adventureland, job d'été à éviter

21h15 Film fantastique — TMC
France - Belgique - République tchèque - 2016
Les visiteurs : la Révolution

21h00 la chaine ACTION



Film d'action (Etats-Unis 2012)

21 Jump Street

Ennemis jurés au collège, Jenko et Schmidt se retrouvent à l'école de police où ils deviennent amis et obtiennent leur diplôme en même temps.
Jugés immatures après une bévue, ils sont envoyés dans un commissariat miteux pour démanteler un trafic de drogue dans un lycée. Les deux officiers doivent opérer sous couverture et se font passer pour des élèves. Mais les temps ont bien changé depuis leur adolescence.

22h37

Film d'action (Etats-Unis 2014)

22 Jump Street

Les jeunes policiers Greg Jenko et Morton Schmidt tentent d'arrêter le Fantôme, un baron de la drogue qui travaille avec le cartel mexicain. Mais l'opération est un échec. Leur chef les assigne alors à enquêter une nouvelle fois pour le capitaine Dickson. Leur mission : retourner à l'université pour infiltrer et démanteler un trafic de stupéfiants. L'enquête piétine, et la relation entre les deux amis, qui gèrent différemment leur infiltration, se complique.

HORAIRES DES PRIÈRES

| ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| 03:41 | 12:26 | 16:13 | 19:22 | 20:58 | 03:48 | 12:30 | 16:17 | 19:26 | 21:01 | 04:03 | 12:44 | 16:31 | 19:39 | 21:14 | 04:09 | 12:35 | 16:15 | 19:23 | 20:51 | 04:10 | 12:51 | 16:38 | 19:46 | 21:21 | 04:15 | 12:56 | 16:42 | 19:51 | 21:25 | 04:19 | 12:59 | 16:45 | 19:53 | 21:27 |

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8485 – MERCREDI 6 MAI 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	21°	13°
Oran	22°	14°
Constantine	21°	13°
Ouargla	33°	21°

DE L'EXIL PARISIEN À L'INDÉPENDANCE

Quand l'ENA forgeait le destin de l'Algérie

Comment une organisation ouvrière née dans l'exil parisien a-t-elle pu devenir le moteur de l'indépendance algérienne ? Réunis à Béjaïa pour commémorer les 100 ans de l'Étoile Nord-Africaine, des chercheurs internationaux ont déconstruit les récits officiels pour réhabiliter les figures de l'ombre et analyser les piliers idéologiques du nationalisme. Retour sur un colloque où l'histoire s'écrit au présent.



Benjamin Stora.

L'historien français Benjamin Stora est revenu, à l'occasion d'un colloque international organisé à l'université Abderrahmane Mira, sur la genèse de l'Étoile Nord-Africaine (ENA). Entre influences communistes et soif d'émancipation, il a retracé le parcours complexe des pères fondateurs d'un mouvement qui allait changer le cours de l'histoire.

Le Laboratoire du patrimoine, communication et mutation sociale de la faculté des sciences humaines de Béjaïa a marqué d'une pierre blanche le centenaire de la création de l'ENA et le 81e anniversaire des massacres du 8 mai 1945. Lors d'une conférence captivante intitulée «L'Étoile Nord-Africaine cent ans après : quel bilan ?», Benjamin Stora a partagé ses réflexions sur les origines du nationalisme algérien et la figure emblématique de Messali Hadj.

Pour M. Stora, l'étude de l'ENA impose une rupture avec les récits figés. «L'histoire doit être sans arrêt un processus d'écriture et ne doit pas se conformer à la vision officielle», a-t-il affirmé. S'appuyant sur des archives de militants (tels que Mohamed Harbi, Hocine Aït-Ahmed ou Abdelmadjid Merdaçi) et sur les mémoires de Messali Hadj, l'historien a souligné l'importance de réhabiliter des figures longtemps occultées, à l'instar de Mohamed Maroc ou Mustapha Benmohamed.

L'INFLUENCE COMMUNISTE ET LA SOIF D'AUTONOMIE

Au cours du débat a jailli la question du lien entre l'ENA et le Parti communiste français (PCF). Benjamin Stora a reconnu une filiation factuelle incontestable. En 1922, Hadj Ali Abdelkader était déjà responsable de l'Union intercoloniale au sein du PCF. Sous l'influence de la commission coloniale dirigée par Jacques Doriot, une logistique et une idéologie anticoloniale se sont mises en place. Cependant, l'historien insiste sur la volonté précoce des militants algériens de s'émanciper de cette tutelle politique. «Entre 1923 et 1926, le mouvement s'est cristallisé autour du refus du système colonial et d'une solidarité internationale renforcée par la guerre du Rif», a-t-il précisé. Des figures comme Amar Imache et Messali Hadj ont su utiliser le soutien de la gauche révolutionnaire tout en affirmant un programme proprement nationaliste, marqué par l'influence spirituelle et politique de l'Émir Khaled.

LES DEUX PILIERS DE L'ENA

Benjamin Stora a identifié deux piliers majeurs dans la naissance de l'ENA. Le premier étant le cadre géographique car l'ENA est née au sein de l'immigration ouvrière en France. C'est là, bénéficiant des libertés politiques et syndicales impossibles en Algérie sous le régime colonial, que la conscience nationale a pu s'organiser.

Le second étant l'héritage politique compte tenu du fait que l'organisation nord africaine constitue la «matrice» originelle de tous les mouvements qui suivront jusqu'à la guerre d'indépendance. Sans elle, des structures comme le PPA, le MTLD, l'OS et enfin le FLN du 1er novembre 1954 n'auraient sans doute pas eu la même assise idéologique. La conférence ne s'est pas limitée à une vision franco-algérienne. En conclusion, Benjamin Stora a salué le fait que l'on puisse aujourd'hui nommer les «pères fondateurs» sans tabou. «On n'est plus dans les vieux débats, l'essentiel est de comprendre l'histoire», a-t-il conclu, rappelant que la connaissance du passé est un processus en perpétuelle progression.

LE TARBOUCHE DE MESSALI : UN SYMBOLE POLITIQUE

L'Américain Todd Shepard (Université Johns Hopkins) a proposé une analyse originale sur «le Tarbouche de Messali Hadj», symbole d'une identité musulmane résistante. Son intervention a apporté un éclairage singulier, presque sociologique, en se focalisant sur cet attribut vestimentaire indissociable du leader indépendantiste.

Loin d'être un simple choix esthétique, le tarbouche est analysé par Shepard comme un outil de communication politique. Dans le contexte de l'entre-deux-guerres, porter ce couvre-chef dans les rues de Paris ou lors de meetings ouvriers constituait une affirmation visuelle de l'identité musulmane algérienne, à une époque où le système colonial tentait d'invisibiliser ou d'assimiler les populations indigènes.

Todd Shepard a démontré comment Messali Hadj a utilisé cet apparat pour affirmer une distinction culturelle : en refusant le chapeau occidental, il marquait une rupture nette avec l'assimilationnisme. Le tarbouche rappelait l'appartenance à l'aire culturelle nord-africaine et au monde musulman, tout en soulignant la dignité de l'Algérien colonisé. Pour le Pr Shepard, «en arborant ce symbole dans les espaces publics français, Messali imposait la présence d'une identité nationale algérienne non encore reconnue par l'État français».

UN LABORATOIRE DE L'INDÉPENDANCE

De son côté, le professeur Hassen Remaoun a revisité les enjeux de la première période de l'ENA (1926-1929). Il a mis en lumière l'importance fondatrice de cette étape : «Fondée en 1926, cette organisation ne fut pas seulement un mouvement de revendication corporatiste pour les travailleurs immigrés, mais le véritable laboratoire où s'est cristallisée l'idée de l'indépendance nationale».

En analysant ces années charnières, Remaoun souligne plusieurs points de rupture essentiels, notamment la transition de la simple défense des droits sociaux vers une remise en cause radicale de l'ordre colonial. Sous l'influence de Messali Hadj, l'ENA a commencé à formuler un programme politique structuré, revendiquant pour la première fois la souveraineté totale.

Le conférencier a également insisté sur l'ancrage populaire du mouvement, capable de mobiliser au-delà des élites en touchant directement la base ouvrière. Pour le Pr Remaoun, l'intérêt académique pour ce centenaire est une «priorité scientifique pour quiconque souhaite décrypter les dynamiques de l'Algérie d'aujourd'hui».

N. Bensalem

67e ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU CHEF DE LA WILAYA IV

Médéa rend hommage au colonel Si M'Hamed Bougara

LA COMMUNE de Bouchera, 35 km à l'ouest du chef-lieu de wilaya, a abrité, hier, les festivités marquant le 67e anniversaire de la mort du colonel Si M'Hamed Bougara, chef de la Wilaya IV historique, en présence du SG de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), Ammar Boumezrag, des autorités civiles et militaires, des membres des deux chambres du Parlement, ainsi que de nombreux moudjahidine et compagnons d'arme. Après la cérémonie de recueillement et la lecture de la Fatiha à la mémoire du chahid au niveau de la stèle commémorative, le secrétaire général de l'ONM a prononcé une allocution dans laquelle il a rendu hommage au martyr et souligné l'importance symbolique de cette commémoration dans «un endroit situé dans une wilaya combattante pour rappeler à chacun de nous tous le tribut payé par nos chouhadas et le souvenir de l'un des héros qui ont accompli des miracles durant la guerre de libération et sacrifié leurs vies pour la libération du pays du joug colonial». Pour sa part, le secrétaire du bureau de wilaya de l'ONM, Fouad Chahouati, a évoqué les hauts faits d'arme et les qualités morales du martyr, rappelant l'événement qui, dira-t-il, nous réunit de nouveau pour nous remémorer l'un des symboles de cette nation et un héros éternels issus de la première génération qui a déclenché la Révolution du 1er Novembre. «C'est dans ces montagnes de la région de Ouled Bouachera que le sang du chahid a été versé le 5 mai 1959, après avoir passé deux ans comme commandant de la Wilaya IV historique. Il était connu pour son caractère déterminé et distingué, généreux et possédant de grandes qualités militaires.» Il retrace le combat du martyr Bougara et sa résistance contre l'occupant colonial et sa mort au champ d'honneur après un violent accrochage avec les forces ennemies, sachant que sa dépouille est demeurée introuvable jusqu'à ce jour. Le colonel Si M'Hamed Bougara, chef de la Wilaya IV historique, est né le 2 décembre 1928 à Khemis Miliana. Après des études à l'école primaire et l'initiation aux préceptes de la religion dans sa ville, il ira continuer ses études à l'université Zeïtouna de Tunis. Il pratiquera le métier de soudeur électrique dans sa ville natale et occupera par la suite un emploi au centre de formation professionnelle. Formé à l'école du scoutisme, il adhère au parti du peuple algérien (PPA) puis au MTLD. Il connaîtra la prison coloniale le 08mai 1945 pour avoir participé aux manifestations qui ont eu lieu à travers plusieurs régions du pays. L'homme était de ceux qui avaient la ferme conviction que seule la voie armée pouvait mettre fin à l'ordre colonial, en rejoignant la Révolution dès les premières heures de son déclenchement.

Nabil B.